



Assemblée Générale Mixte



25 mai 2023





Ouverture de l'Assemblée Générale



Thierry Morin

Président du Conseil de surveillance

Le Directoire



Xavier Martiré

Président du Directoire

Chez Elis depuis 1999
Président d'Elis depuis 2008



Louis Guyot

Directeur administratif
et financier

Chez Elis depuis 2013



Matthieu Lecharny

Directeur général adjoint
en charge des opérations

Chez Elis depuis 2009

Le Conseil de surveillance : 11 membres et 1 censeur



Thierry Morin

Président du Conseil
Membre indépendant



Fabrice Barthélemy

Vice-Président du
Conseil de surveillance



Philippe Beaudoux

Membre représentant
les salariés



Antoine Burel

Membre indépendant
du Conseil de surveillance



Magali Chessé

Membre du
Conseil de surveillance



Anne-Laure Commault

Membre indépendant
du Conseil de surveillance



Philippe Delleur

Membre indépendant
du Conseil de surveillance



Amy Flikerski

Membre du
Conseil de surveillance



Valérie Gandré

Membre représentant
les salariés



Florence Noblot

Membre indépendant
du Conseil de surveillance



Michel Plantevin

Membre du
Conseil de surveillance



Paul-Philippe Bernier

Représentant Bpifrance
Investissement (censeur)

Formalités



Thierry Morin

Président du Conseil de surveillance



Principaux documents mis à la disposition des actionnaires



Document d'enregistrement universel 2022 incluant le rapport financier annuel 2022



Rapport du Directoire, texte des résolutions et addendum au texte des résolutions



Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise



Rapports des Commissaires aux Comptes



Avis de réunion publié au BALO le 17 avril 2023



Avis de convocation publiés au BALO et dans un journal d'annonces légales le 10 mai 2023



Lettres de convocation adressées aux Commissaires aux Comptes et avis de réception



Liste des actionnaires arrêtée le 16^{ème} jour avant l'Assemblée Générale

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des comptes sociaux et consolidés 2022
- Affectation du résultat de l'exercice 2022 et distribution d'un dividende
- Option pour la distribution du dividende en action
- Approbation d'une convention réglementée
- Renouvellement du mandat de trois membres du Conseil de Surveillance
- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance
- Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance
- Approbation de la politique de rémunération 2023 des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance
- Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués aux Président et membres du Directoire et au Président du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2022
- Autorisation à donner au Directoire d'intervenir sur les actions de la Société

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire



Délégation financière à donner au Directoire en vue d'augmenter le capital social au profit de salariés et/ou mandataires sociaux de certaines filiales étrangères de la Société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce dont le siège social est situé hors de France, et hors plan d'épargne Groupe



Autorisation à donner au Directoire en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit de salariés/mandataires sociaux de la Société ou du Groupe



Autorisation à donner au Directoire en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues



**Point sur
l'activité
2022**



Éléments
financiers 2022



Nos
responsabilités



Perspectives
2023



Comité
d'Audit



Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance



Comité RSE



Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes



Questions /
réponses



Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires

Point sur l'activité 2022

Xavier Martiré

Président du Directoire



Performance financière record en 2022 tirée par une bonne activité en hôtellerie et des ajustements de prix en lien avec l'inflation

Excellents résultats financiers 2022 et accélération du désendettement

- **Chiffre d'affaires record à 3 820,9m€ (+25,3%)**
dont +21,0% de croissance organique
- **EBITDA ajusté record à 1 259,6m€ (+19,7%)**
à 33,0% du chiffre d'affaires (-150pbs par rapport à 2021)
- **EBIT ajusté record à 543,7m€ (+40,0%)**
Marge d'EBIT ajusté +150bps à 14.2%
- **Résultat net ajusté record à 353,2m€ (+58,7%)**
- **Résultat net ajusté par action record à 1,54€ (+57,0%)**
- **Free cash flow à 224,9m€**, quasiment au niveau record de 2021
- **Levier d'endettement financier en baisse de 0.5x sur l'année à 2.5x** au 31 décembre 2022
- **Proposition d'un dividende de 0,41€ par action (en augmentation de +10%)**, avec une option de paiement par actions Elis

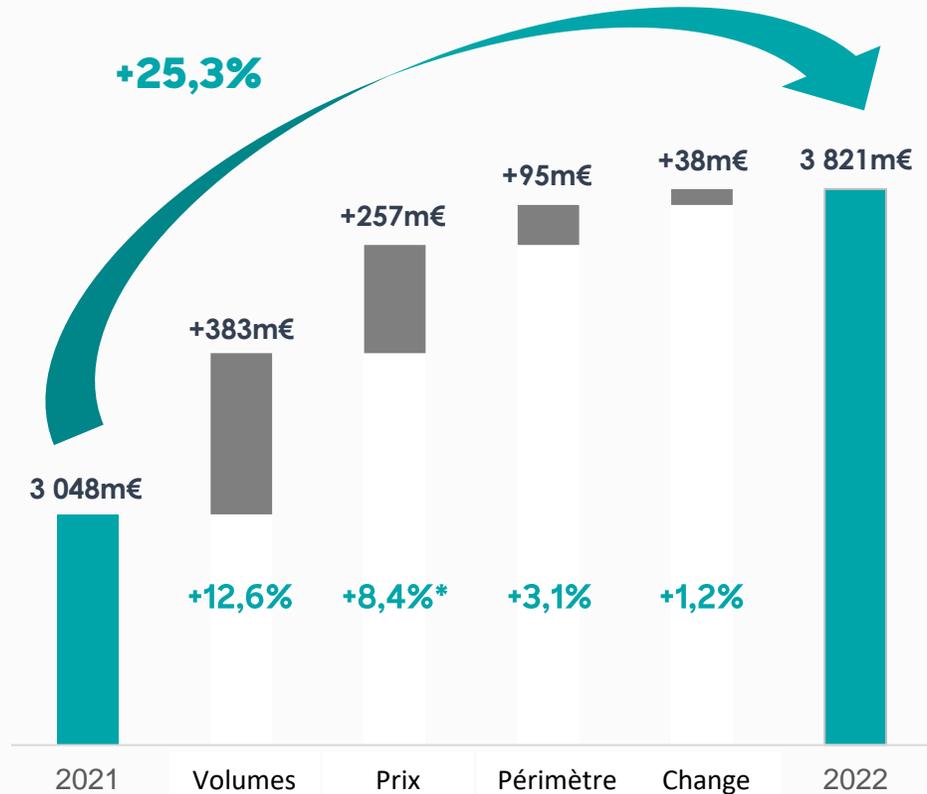
La qualité de la relation client et le dynamisme commercial ont permis de répercuter l'inflation

- **Depuis le printemps 2022, l'Hôtellerie-restauration a retrouvé ses niveaux de 2019**
- **Elis a enregistré de nombreux succès commerciaux**, notamment en raison des besoins accrus des clients en matière d'hygiène et de traçabilité
- **Dynamique de prix 2022 satisfaisante** dans la plupart des géographies et des marchés : **effet prix d'environ c. +7%** avec une montée en puissance tout au long de l'année, compensant quasiment, en euros, **l'inflation de notre base de coûts (environ +11% en 2022)**
- **Nos prix de l'énergie ont été figés** pour la période 2023-2025 pour une large part des volumes
- **Nous n'observons aucun signe de ralentissement sur nos marchés**

Perspectives 2023 : nous anticipons une nouvelle année de forte croissance organique, une nette amélioration de l'ensemble de nos indicateurs financiers et la poursuite du désendettement du Groupe

Croissance organique 2022 tirée par la reprise de l'hôtellerie, la bonne dynamique commerciale et les ajustements de prix

Passage du chiffre d'affaires 2021 au chiffre d'affaires 2022



*: i.e. a price effect of +7.2% based on 2022 volumes

Volumes

- Forte dynamique commerciale dans tous les marchés
- Reprise de l'Hôtellerie-restauration, essentiellement France, Europe du sud et Royaume-Uni & Irlande (activité 2021 pénalisée par la pandémie)

Prix

- Plusieurs initiatives en matière de prix ont été progressivement mises en œuvre tout au long de l'année 2022
- Ajustements prix supplémentaires significatifs mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2023

Périmètre

- Acquisition du leader mexicain (consolidé depuis le 1^{er} juillet 2022): effet de +50m€ sur le chiffre d'affaires annuel
- D'autres acquisitions ont eu un impact sur les régions Europe Centrale, Scandinavie et Europe de l'Est

Change

- Fort effet change lié au réal brésilien (+35m€)

Mise en place de nombreuses initiatives de prix tout au long de l'année 2022 pour compenser l'inflation de notre base de coûts

L'importance des services fournis par Elis confère un bon *pricing power* au Groupe

Les services fournis par Elis sont essentiels pour nos clients

- La plupart de nos clients ne peuvent pas faire fonctionner leur entreprise sans nos services (linge d'hôtel, uniformes industriels, etc...)

Ces services ne représentent qu'une petite part de la base de coûts de nos clients

- Nos augmentations de prix ont donc un impact limité pour nos clients

Les solutions alternatives à nos services sont très limitées

- La réinternalisation n'est pas une option viable
- La plupart des concurrents sont confrontés à une augmentation similaire de leur base de coûts et doivent donc également ajuster leurs prix



Fort rebond de l'hôtellerie en 2022



Poursuite de la reprise d'activité en 2022

- Poursuite du rebond en Europe, notamment en France, en Espagne et au Portugal
- L'activité au Royaume-Uni est encore légèrement inférieure au niveau de 2019 ; l'accent a été mis sur les prix plutôt que sur les volumes

Bonne dynamique de prix

- Le contexte inflationniste a facilité les discussions sur les prix avec les clients
- Pression limitée sur les nouvelles offres dans un contexte d'augmentation significative du prix moyen des chambres

Poursuite de la reprise au 1^{er} trimestre 2023

- L'activité a poursuivi sa bonne dynamique au 1^{er} trimestre dans toutes les zones géographiques
- L'Europe du Sud et le Royaume-Uni & Irlande bénéficiaient de plus d'une base comparable favorable (le 1^{er} trimestre 2022 était encore pénalisé par la fin de la pandémie)

Nos autres marchés continuent de bénéficier d'effets structurellement favorables

L'excellence opérationnelle et le dynamisme commercial d'Elis stimulent la croissance

- De nombreux nouveaux contrats remportés en 2022, avec une accélération de l'externalisation
- Le Groupe déploie progressivement dans ses pays des services déjà en place en France comme la lutte contre les nuisibles, les services pour les maisons de retraite, ou les services pour petits clients
- Poursuite de l'amélioration de la qualité de service d'Elis : amélioration du taux de rétention en 2022

Hygiène, sécurité d'approvisionnement et traçabilité : des enjeux clés pour nos clients

- Les clients utilisent davantage de vêtements de travail (exemple : change quotidien contre 3 changes hebdomadaires)
- Les acteurs de la santé reviennent au textile (vs papier jetable) : approvisionnement plus fiable, confort supérieur, impact plus limité sur l'environnement
- Demande accrue de savons, de lingettes pour les mains, de gels hydroalcooliques et de solutions contre les nuisibles
- Relocalisation de sites de productions en Europe
- La traçabilité devient une nécessité pour toutes les entreprises qui utilisent des uniformes ; Elis contribue à l'ouverture du marché et remporte de nombreux nouveaux contrats en Europe de l'Est, en Europe du Sud et en Amérique latine

Base de coûts en augmentation de +11% en 2022, principalement liée aux coûts de l'énergie et du personnel

POSTE DE COÛTS	INFLATION ESTIMÉE POUR 2022	ESTIMATION DES COÛTS LIÉS À L'INFLATION EN 2022
 Gaz, biomasse, électricité et carburant	+80%	140m€
 Frais de personnel	+6%	85m€
 Autres (produits chimiques, pièces de rechange, consommables, etc)	+9%	50m€
Total	+11%	275m€



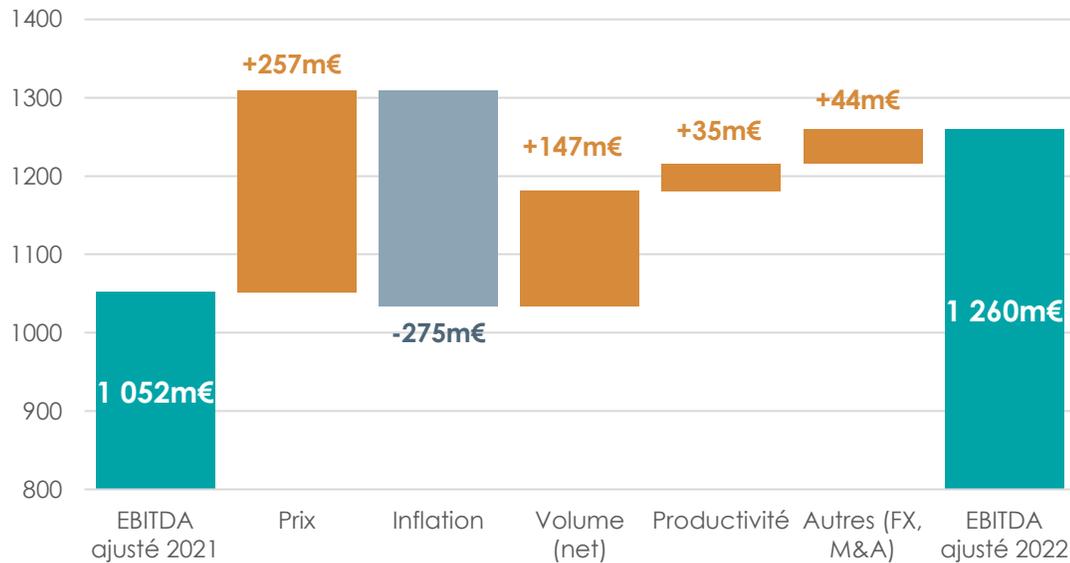
La plupart des coûts liés à l'inflation de 2022 sont liés à l'énergie (140m€) et au personnel (85m€)



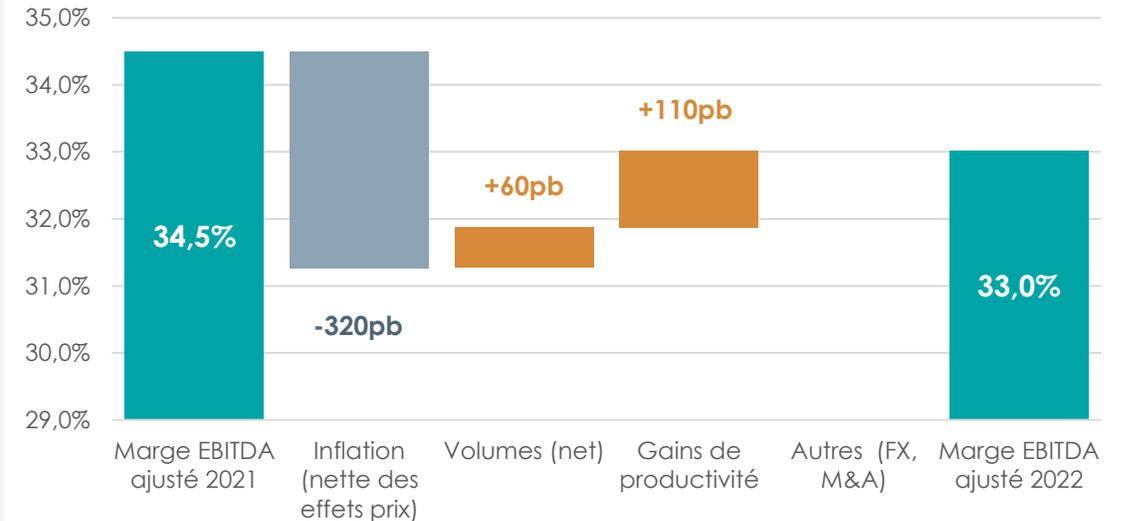
En 2022, un total d'environ 1TWh n'a pas été couvert pour l'année (gaz, biomasse et électricité)

EBITDA ajusté 2022 en augmentation de +210m€ sur l'année: reprise de l'hôtellerie et ajustements de prix pour compenser l'inflation

Passage EBITDA ajusté 2021 - EBITDA ajusté 2022



Passage marge d'EBITDA ajustée 2021 - Marge d'EBITDA ajustée 2022



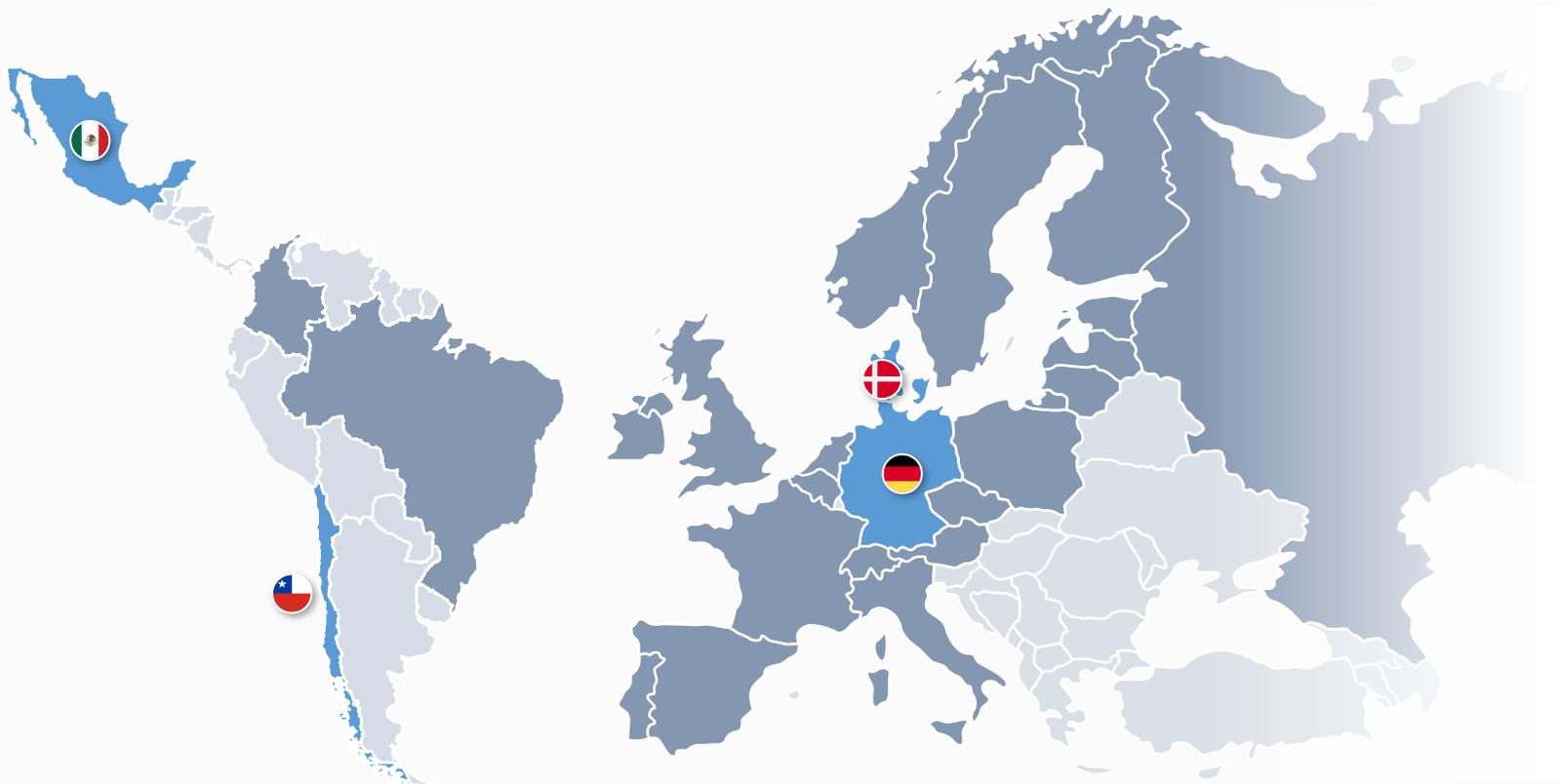
- Une très grande partie de l'inflation de 2022 en euros a été compensée
- Mécaniquement, la marge d'EBITDA est pénalisée : effet de -320bps sur la marge EBITDA 2022
- Des plans d'action spécifiques ont permis de réaliser des **gains de productivité dans nos usines** (diminution de la consommation d'énergie, etc...)

L'inflation a pesé sur les marges dans toutes les zones géographiques

La France, l'Europe du Sud et le Royaume-Uni ont bénéficié de la reprise de l'hôtellerie

Géographies	Croissance organique du chiffre d'affaires 2022	Evolution de la marge EBITDA ajustée 2022 vs 2021	Commentaires
France	+24,2%	-70pb	Bonne dynamique de chiffre d'affaires (rebond de l'hospitalité et effet prix) Rentabilité pénalisée par le décalage entre la forte augmentation des coûts du gaz (les volumes de gaz étaient largement non couverts en 2022) et la mise en œuvre des ajustements tarifaires
Europe Centrale	+15,0%	-290pb	Impact de l'absentéisme et de la pénurie de main-d'œuvre sur la productivité de la région. Négociations de prix plus difficiles avec les grands clients des secteurs de la santé et du vêtement de travail
Scandinavie et Europe de l'Est	+14,9%	-230pb	Le fort rebond de l'hôtellerie a eu un effet dilutif sur la rentabilité. Les négociations sur les prix prennent du temps avec les grands clients des secteurs de la santé et du vêtement de travail
Royaume-Uni et Irlande	+28,8%	-70pb	Le rebond de l'hôtellerie, la bonne dynamique des prix et la poursuite de l'amélioration du taux de rétention ont compensé l'inflation en valeur, mais avec un effet dilutif sur la marge
Amérique Latine	+9,1%	+30pb	Effet relatif de l'acquisition mexicaine. Le report de la mise en œuvre des ajustements de prix a eu un effet positif sur la marge en raison du ralentissement de l'inflation
Europe du Sud	+40,1%	-140pb	Bonne dynamique du chiffre d'affaires (rebond de l'hospitalité et du prix) Rentabilité affectée par le décalage entre la forte augmentation des coûts du gaz et la mise en œuvre des ajustements tarifaires

4 acquisitions réalisées en 2022 ; entrée du Groupe au Mexique



 Mars 2022 ➤ Chiffre d'affaires 2022 : 8m€	 Santé Hôtellerie
 Mars 2022 ➤ Chiffre d'affaires 2022 : 21m€	 Textilservice Santé
 Mai 2022 ➤ Chiffre d'affaires 2022 : 6m€	 Hôtellerie tapis
 Juillet 2022 ➤ Chiffre d'affaires 2022 : 92m€	Santé Hôtellerie

Impact du M&A sur le chiffre d'affaires 2022 : +3,1%

Démarrage très prometteur au Mexique

Leader du marché avec un véritable savoir-faire

- Seul acteur du secteur avec une couverture nationale
- Entreprise centenaire et familiale
- Une couverture nationale et des actifs industriels de qualité
- Un Management expérimenté qui continue à gérer l'entreprise (mécanisme d'earn-out sur 2023-2025)

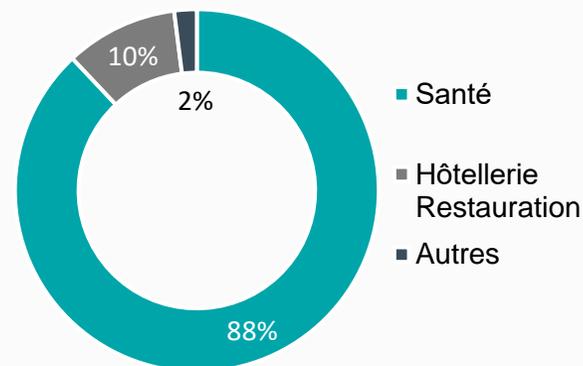
Très bon démarrage depuis la consolidation des comptes le 1^{er} juillet 2022

- Chiffre d'affaires au-dessus du budget
- L'intégration se déroule comme prévu
- Chiffre d'affaires de 50m€ sur le S2 2022 avec une marge EBITDA ajusté à c. 42%

Un marché à fort potentiel d'externalisation

- Les vêtements de travail pour l'industrie sont encore largement internalisés
- Le marché de la santé publique est solide
- Le marché de l'hôtellerie est très dynamique, poussé par le tourisme

Répartition CA d'Elis au Mexique par marché



Santé

Fourniture de linge et de vêtements pour les établissements médicaux



Hôtellerie et restauration

Linge pour les hôtels, restaurants et clubs sportifs



Autres

Vêtements pour l'industrie alimentaire, pharmaceutique et automobile



Point sur l'activité 2022



Éléments financiers 2022



Nos responsabilités



Perspectives 2023



Comité d'Audit



Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance



Comité RSE



Résumé des rapports des Commissaires aux comptes



Questions / réponses



Résolutions soumises à l'Assemblée Générale des Actionnaires

Éléments financiers 2022



Louis Guyot

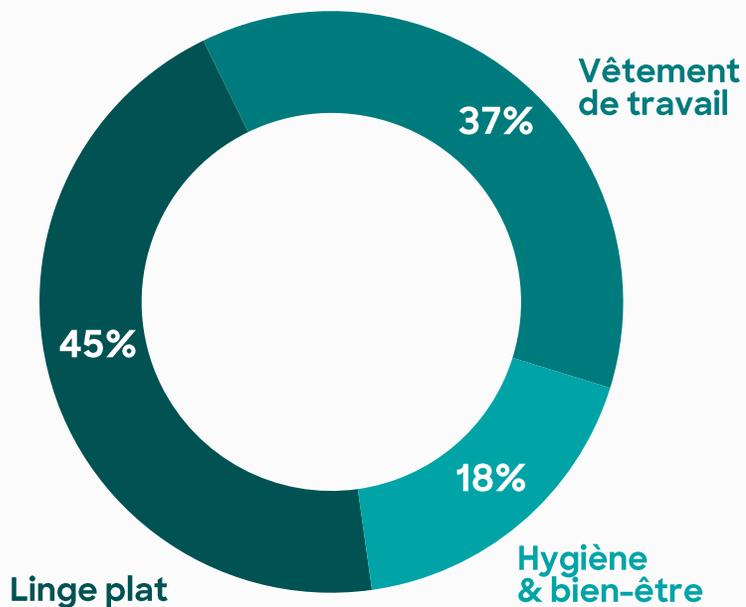
Directeur administratif et financier



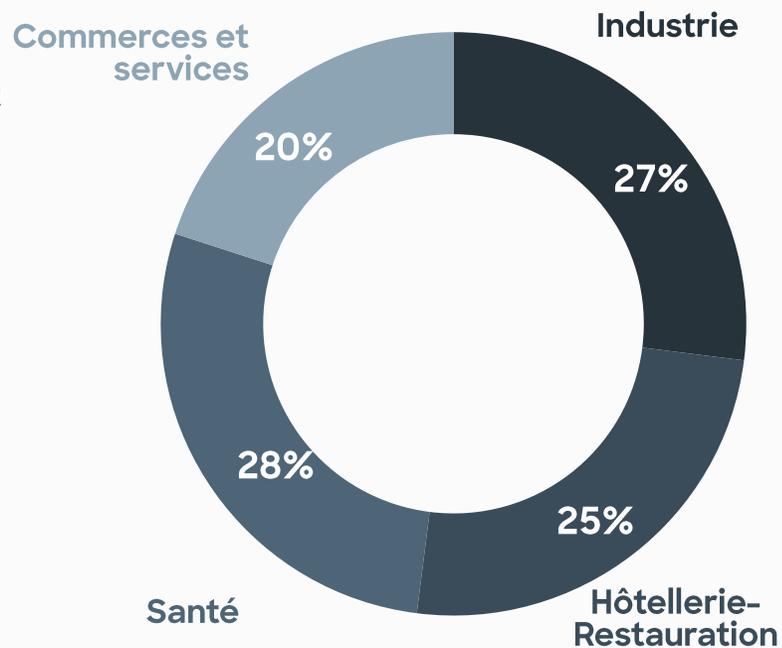
Elis offre un profil diversifié et équilibré

Ventilation du chiffre d'affaires 2022

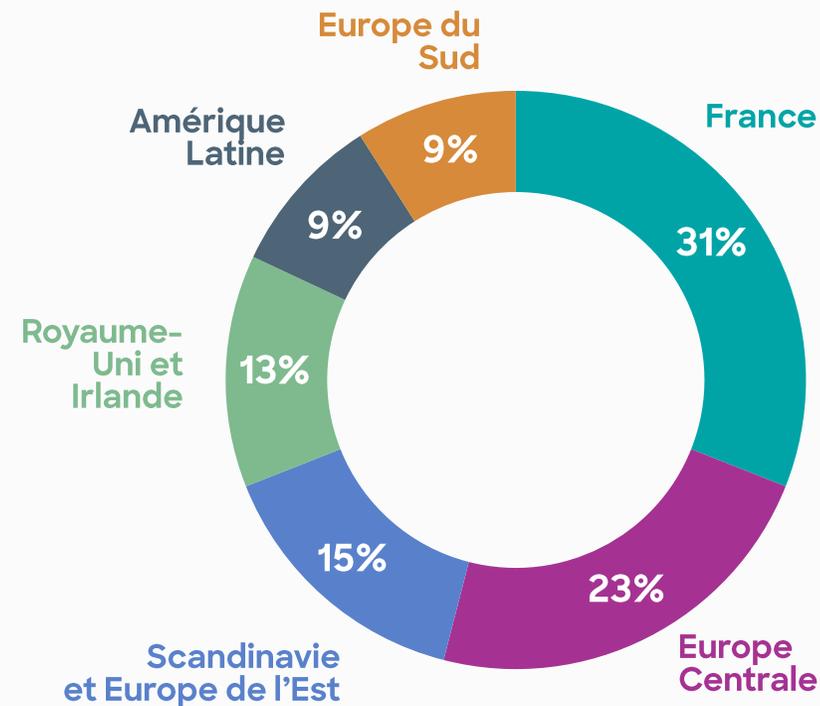
Par activité



Par marché

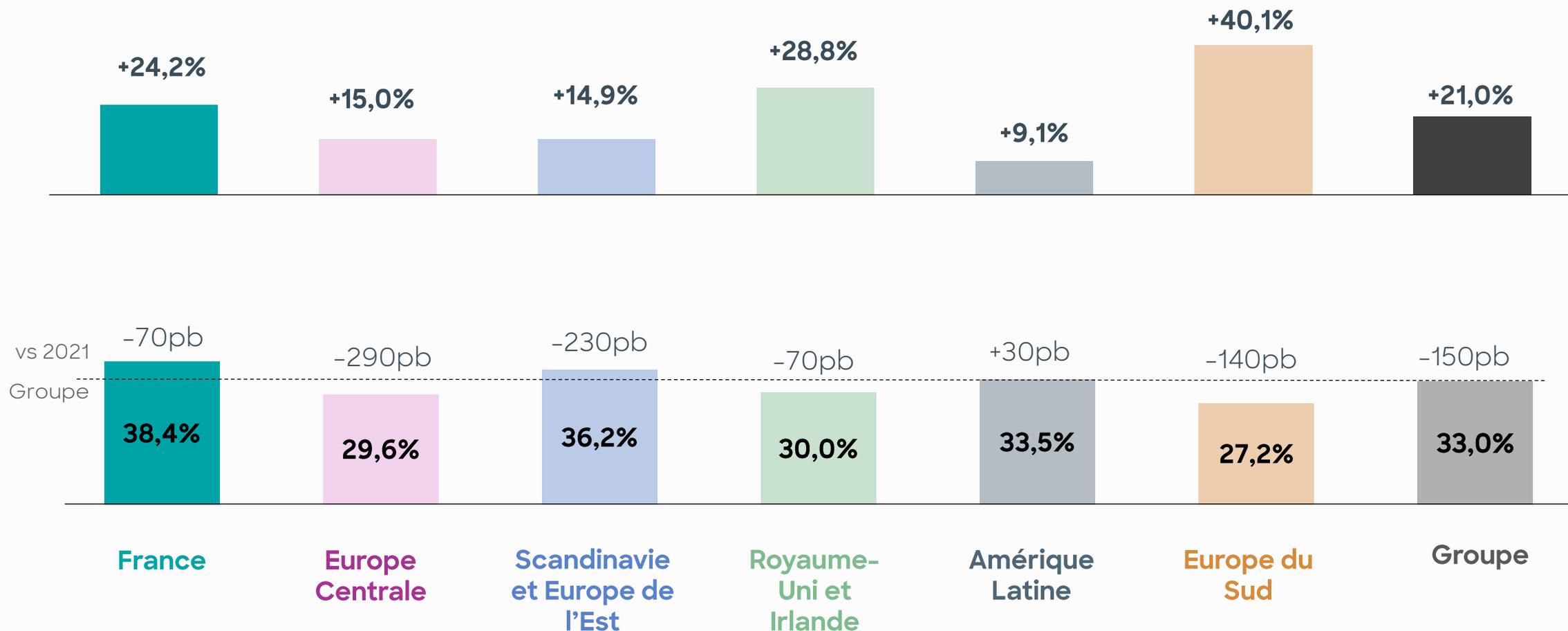


Par géographie



Croissance organique 2022 et marge d'EBITDA ajustée 2022 par géographie

Evolution du Chiffre d'affaires organique 2022 et de la marge EBITDA ajusté par géographie



Forte amélioration de tous les agrégats financiers

En millions d'euros	2022	2021 ¹	VAR.
Chiffre d'affaires	3 820,9	3 048,3	+25,3%
EBITDA ajusté	1 259,6	1 052,1	+19,7%
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>33,0%</i>	<i>34,5%</i>	
Dotations aux amortissements	(715,9)	(663,7)	
EBIT ajusté (A)	543,7	388,3	+40,0%
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>14,2%</i>	<i>12,7%</i>	<i>+150pb</i>
Résultat opérationnel courant	519,6	358,8	+44,8%
Dotation aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises	(80,1)	(81,1)	
Perte de valeur sur le goodwill	(58,7)	-	
Autres produits et charges opérationnels	(9,0)	(16,1)	
Résultat opérationnel	371,8	261,5	+42,2%
Résultat financier net	(86,7)	(90,5)	
Charge d'impôt	(80,5)	(56,6)	
Résultat des activités poursuivies	204,6	114,4	+78,8%
Résultat net	204,6	114,4	+78,8%
Capitaux engagés ² au 1 ^{er} Janvier (B)	4 673,9	4 627,3	
ROCE avant impôts = (A) / (B)	11.6%	8.4%	

La baisse des investissements linge en 2020 et 2021 entraîne une augmentation limitée des dotations aux amortissements en 2022 (+8%)

Perte de valeur sur le goodwill russe en lien avec le conflit en cours

Dans un contexte de hausse des taux, le résultat financier net 2022 a bénéficié d'intérêts reçus sur la trésorerie disponible

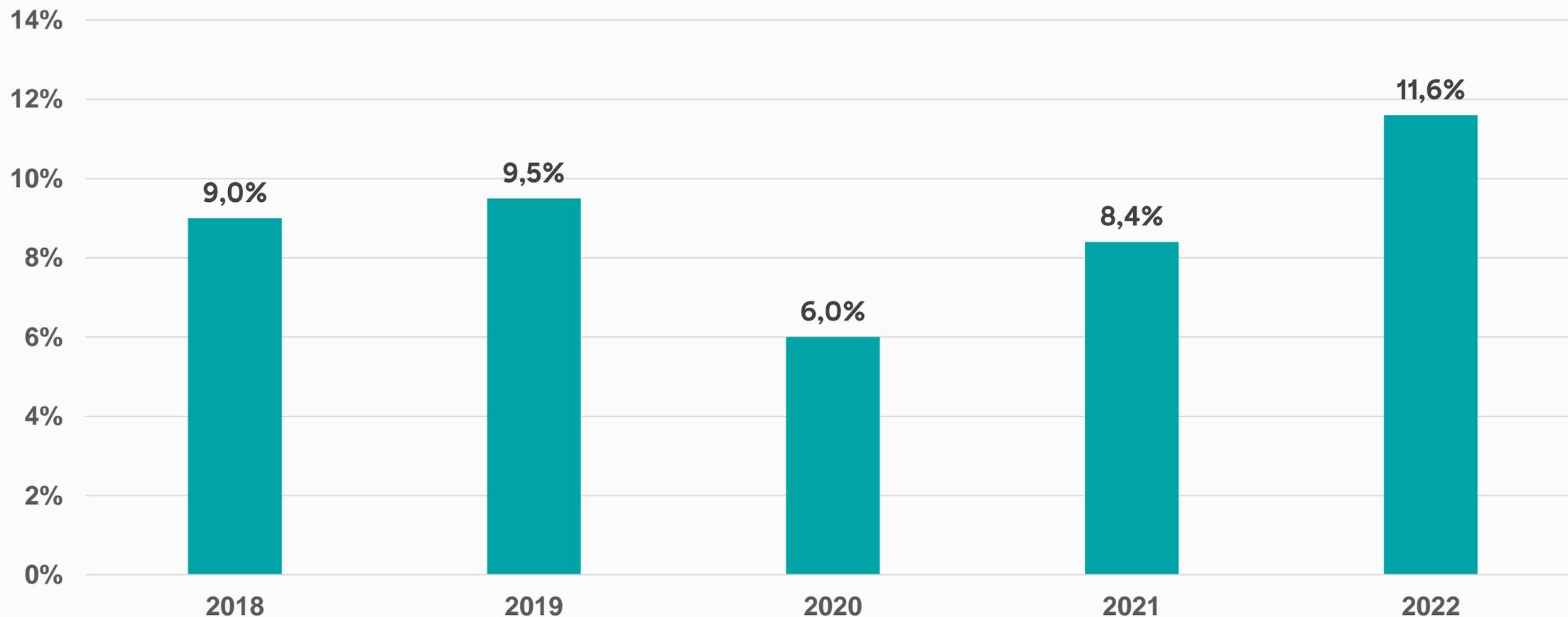
Les taux de marge et les variations sont calculés sur la base des valeurs exactes.

¹ Les chiffres de 2021 précédemment communiqués ont été retraités rétrospectivement de l'impact de la norme IFRS 3

² Le calcul des capitaux employés exclut les actifs incorporels reconnus lors du dernier LBO du Groupe pour 1 536,8 m€ en 2021 et 1 537,7 m€ en 2022 (nets d'impôts différés)

Le ROCE 2022 est supérieur au niveau d'avant-crise et devrait continuer à s'améliorer

ROCE avant impôt 2018-2022



Le calcul des capitaux engagés doit exclure les actifs incorporels reconnus lors du dernier LBO du Groupe (1 537,7 millions d'euros en 2022, nets d'impôts différés)

Augmentation du résultat net par action 2022 +53.9%¹

En millions d'euros	2022	2021 ²	VAR.
Résultat net	204,6	114,4	+78,8%
Dotation aux amortissements des incorporels reconnus dans un regroupement d'entreprises ³	63,4	65,4	
Perte de valeur sur le goodwill	58,7	-	
Charge IFRS 2 ³	21,5	25,9	
Amortissement accéléré des frais d'émission d'emprunts ³	0,3	2,1	
Gains / pertes exceptionnels en lien avec les opérations de refinancement ³	(2,2)	3,3	
Autres produits et charges opérationnels ³	7,0	11,5	
Résultat net courant	353,2	222,6	+58,7%
Intérêts minoritaires	0,0	0,1	
Résultat net courant attribuable aux actionnaires de la société mère (A)	353,2	222,5	+58,7%
Intérêts financiers liés aux obligations convertibles (B)	(9,6)	(6,7)	
Nombre d'actions (C)	229 331 073	226 885 009	
Nombre d'actions sur une base diluée (D)	248 478 216	241 537 086	
(En m€)	2022	2021 ²	VAR.
Résultat net courant par action = A / C	1,54	0,98	+57,0%
Résultat net courant par action, sur une base diluée = (A-B) / D	1,46	0,95	+53,9%

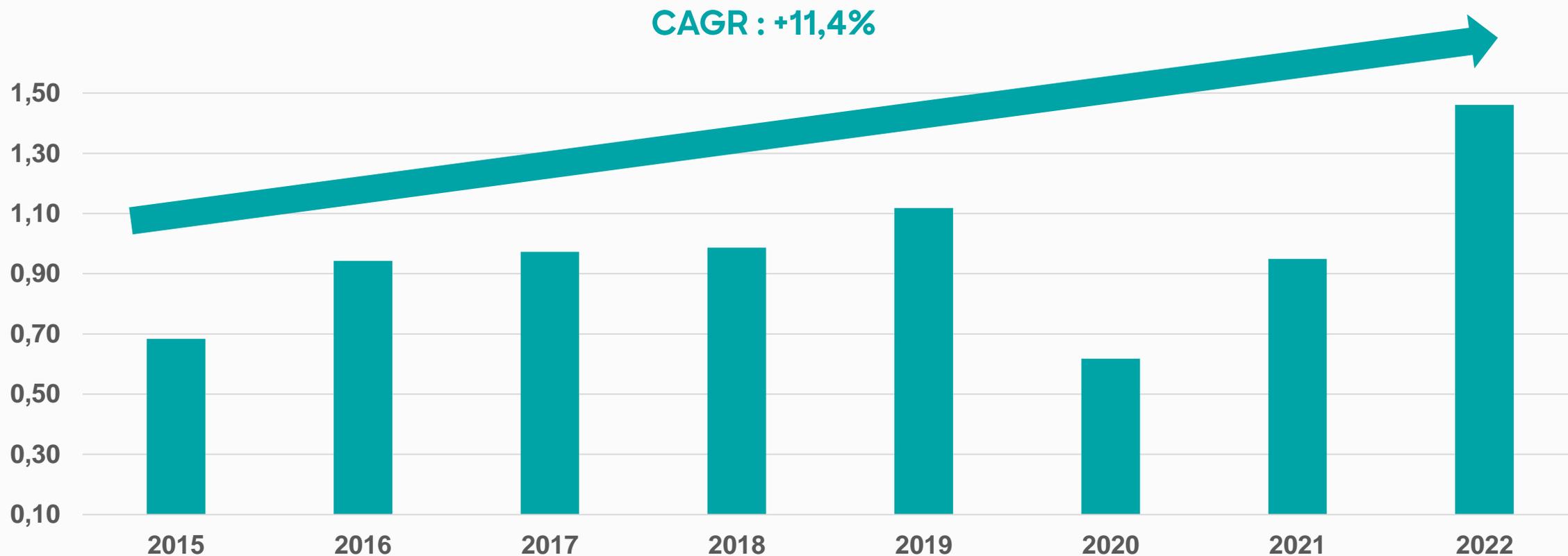
¹ Sur une base entièrement diluée

² Les chiffres de 2021 précédemment communiqués ont été retraités rétrospectivement de l'impact de la norme IFRS 3

³ Net de l'effet impôt

Depuis son introduction en bourse, Elis a enregistré une augmentation significative de son bénéfice par action

Evolution du résultat net courant par action (sur une base diluée), depuis l'introduction en bourse



Le Free cash-flow reste quasiment au niveau record de 2021 malgré la variation fortement négative du besoin en fonds de roulement

En millions d'euros	2022	2021
EBITDA ajusté	1 259,6	1 052,1
Eléments exceptionnels et variations de provisions	(9,7)	(14,1)
Frais d'acquisitions et de cessions	(4,4)	(1,6)
Autres	(1,7)	(1,6)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 243,8	1 034,7
Investissements nets	(691,9)	(569,5)
Variation du besoin en fonds de roulement	(52,6)	10,1
Intérêts financiers nets versés (y compris intérêts sur passifs locatifs)	(72,9)	(74,6)
Impôts versés	(100,1)	(83,2)
Paiements des dettes de location - principal	(101,5)	(89,4)
Free cash-flow (après paiement des passifs locatifs)	224,9	228,1
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(221,6)	(86,8)
Autres variations provenant des sociétés acquises/cédées	(22,4)	(7,3)
Autres flux liés aux opérations de financement	(3,4)	6,8
Encaissements liés aux cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	(0,0)	0,0
Dividendes et distributions mis en paiement au cours de l'exercice	(33,2)	(0,0)
Augmentation de capital, actions propres	4,5	17,7
Autres	17,4	(21,4)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	(33,8)	137,1
Endettement financier net	3 177,6	3 143,9

- **Investissements nets rapportés au chiffre d'affaires** à 18,1% (vs 18,7% en 2021) malgré l'inflation importante du prix du linge
- **Variation très négative du BFR** reflétant la très forte reprise de l'activité sur les créances clients, et un niveau de stock plus important (en volume et en prix)
- **L'acquisition au Mexique (EBIT d'environ 20m€ sur 12 mois) est le principal facteur**
- **Remise en place du dividende** (partiellement payé en actions Elis)

Le désendettement et l'amélioration de la notation financière devraient limiter la hausse des coûts de refinancement futurs et améliorer le profil de risque d'Elis

Un profil de dette bien diversifié

Au 31 Décembre 2022

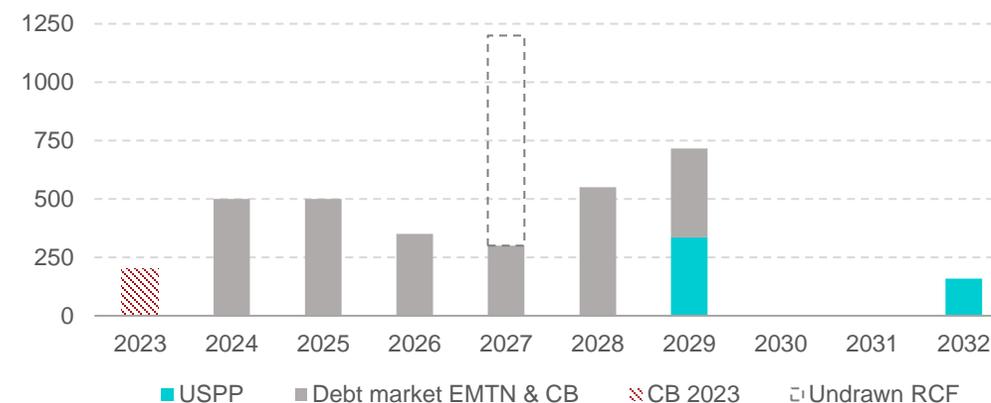
Obligation (mai 2022) 300m€	Coupon 4,125% Maturité 2027
Obligation (octobre 2019) 500m€	Coupon 1,0% Maturité 2025
Obligation (octobre 2019) 550m€	Coupon 1,625% Maturité 2028
Obligation (avril 2019) 500m€	Coupon 1,75% Maturité 2024
Obligation (février 2018) 350m€	Coupon 2,875% Maturité 2026
USPP (juin 2022) 159m€	Coupon 3,00% Maturité 2032
USPP (avril 2019) 334m€	Coupon 2,70% Maturité 2029
Obligation convertible (septembre 2022) 332m€	Coupon 2,25% Maturité 2029 ¹
Obligation convertible (octobre 2017) 196m€	Coupon 0% Maturité 2023
Billet de trésorerie 194m€	< 1 an
RCF 900m€	Maturité 2027

¹ Les détenteurs d'obligations ont une option de vente en 2027

Faits marquants 2022

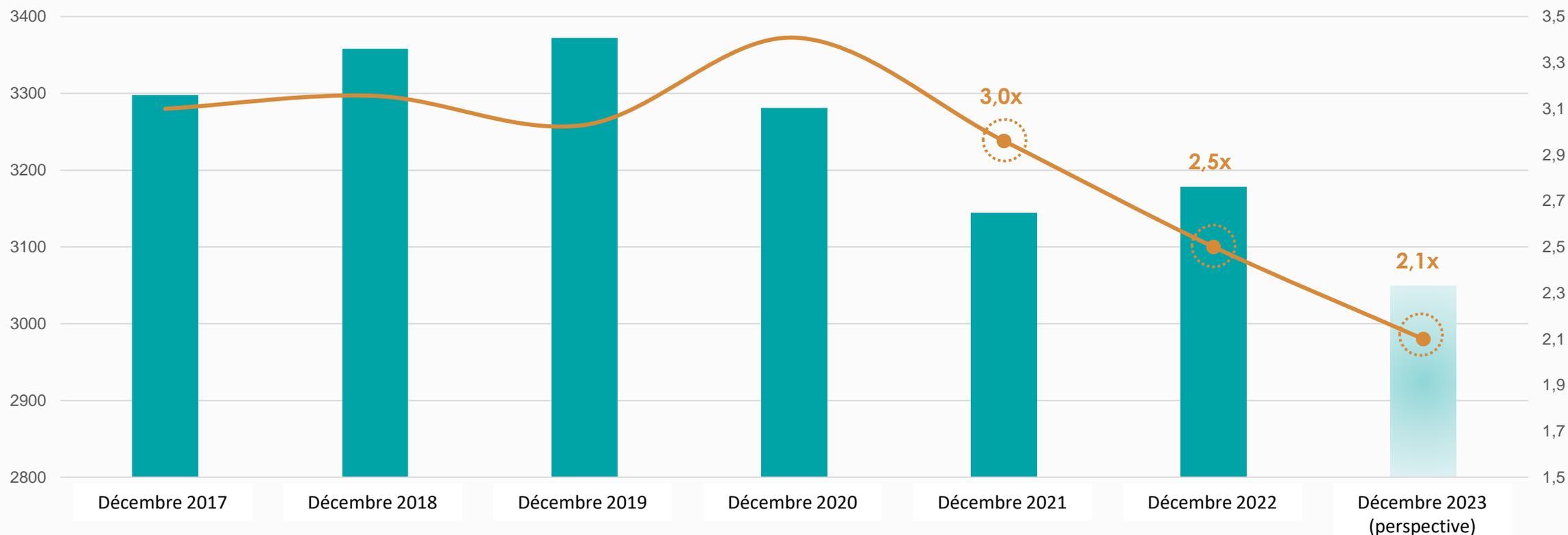
- Levier financier de 2,5x au 31 décembre 2022 contre 3,0x au 31 décembre 2021
- Amélioration du rating de Moody's de Ba2 à Ba1 (perspective stable) en septembre 2022
- Échéances de dette bien étalées entre avril 2024 et juin 2032
- 1,2md€ de liquidités disponibles au 31 décembre 2022 : 300m€ au bilan et 900m€ non tirés dans le cadre du RCF
- Dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés, le groupe vise à réduire sa dette financière et à obtenir une meilleure notation financière

Échéancier (au 31 décembre 2022) hors billets de trésorerie



Désendettement en cours

Le levier financier est attendu à environ 2,1x au 31 décembre 2023



- 2017-2019 : désendettement limité en raison de la mise en place d'un programme d'investissements exceptionnel (plan de redressement des opérations de Berendsen au Royaume-Uni)
- 2020 : début de la pandémie, forte baisse de l'EBITDA et légère augmentation du levier financier
- Depuis, le désendettement d'Elis s'est accéléré et devrait se poursuivre dans les années à venir

En synthèse

01

Croissance du chiffre d'affaires tirée par la reprise de l'hôtellerie, la très bonne dynamique commerciale et les ajustements de prix

02

Impact mécanique de l'inflation sur la marge d'EBITDA mais forte amélioration de tous les autres agrégats financiers

03

Désendettement en cours : ratio d'endettement à 2,5x au 31 décembre 2022 et attendu à 2,1x au 31 décembre 2023

04

Augmentation de +10% du dividende proposé, à 0,41€ par action



Point sur
l'activité
2022



Éléments
financiers 2022



**Nos
responsabilités**



Perspectives
2023



Comité
d'Audit



Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance



Comité RSE



Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes



Questions /
réponses



Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires

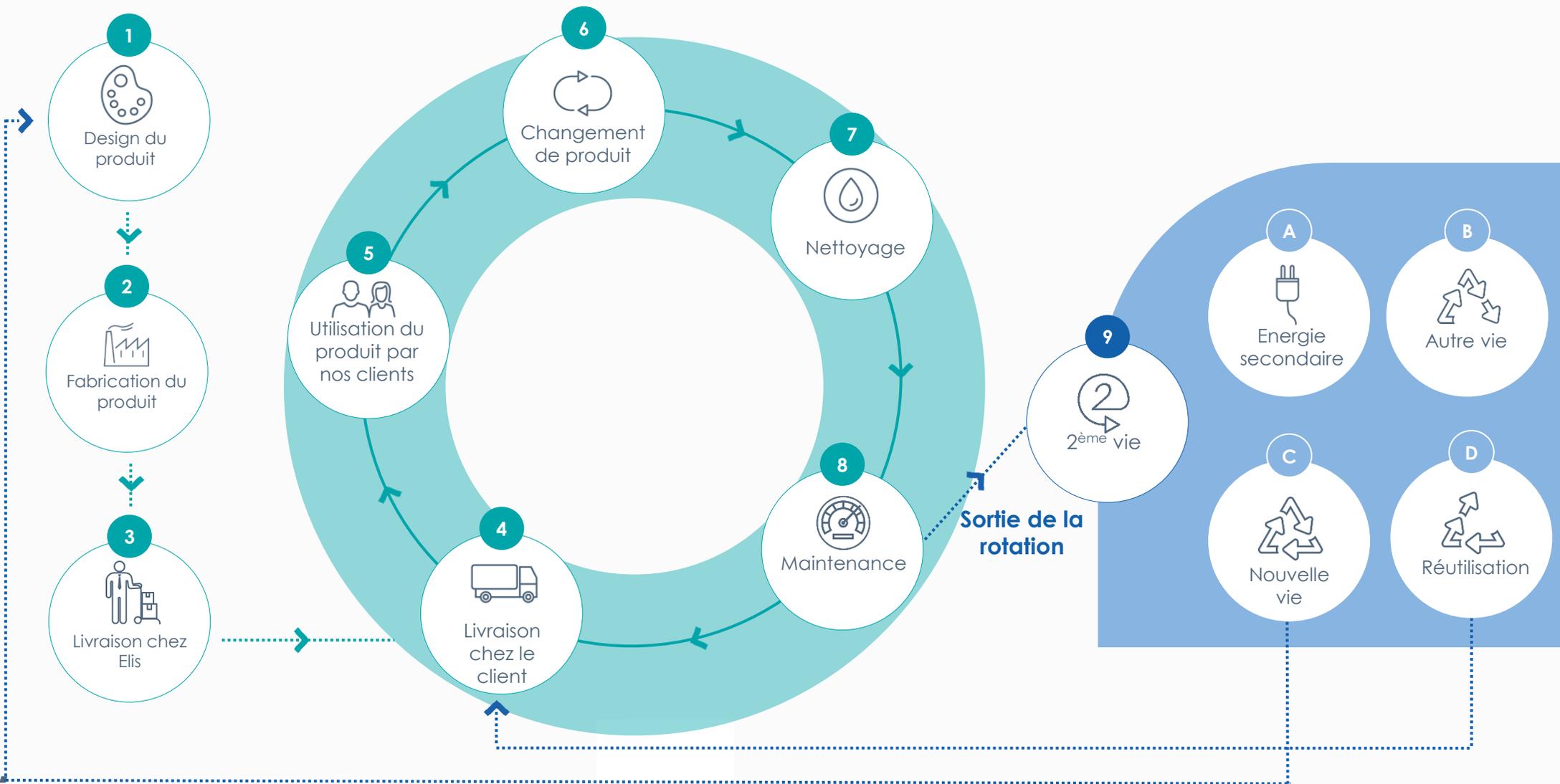
Nos responsabilités

Xavier Martiré

Président du Directoire



Le modèle de croissance d'Elis est un cercle vertueux : Notre activité est basée sur l'économie circulaire



Une offre responsable, générant de nombreuses opportunités commerciales

Les services d'Elis constituent une alternative responsable par rapport :

A l'achat ou utilisation régulière de produits

en optimisant le multi usage du produit

Aux produits à usage unique

en offrant des produits réutilisables, nettoyés localement et contribuant ainsi au développement économique local

Le modèle économique d'Elis basé sur l'économie circulaire, et sa base d'actifs industriels haut de gamme permettent d'optimiser les réductions de consommation d'eau et d'émissions de carbone

Les clients sensibles aux problématiques ESG vont naturellement s'orienter vers les acteurs leaders sur ces sujets, comme Elis

Exemple : les blocs opératoires laissent de côté les solutions textiles à usage unique pour privilégier la location de textile

Un nombre croissant d'appels d'offres remportés par Elis incluait des critères ESG

 **City of Amsterdam**

 **Region Gävleborg**

GRANDLYON
la métropole

TESCO

Demande accrue de services et de produits fondés sur les principes de l'économie circulaire

L'évolution des réglementations incite les entreprises à réduire leur consommation de ressources naturelles. Les solutions promouvant notamment la réutilisation ou le recyclage sont de plus en plus appréciées

Demande croissante de nos clients pour des solutions bas carbone en ligne avec leurs engagements pour le climat

Les émissions de CO₂ en lien avec les services d'Elis sont nettement inférieures à celles des solutions alternatives. Le Groupe développe également en permanence sa gamme de produits durables pour satisfaire la demande croissante de ses clients

Elis aide ses clients à réduire leurs émissions de CO₂



Les offres en lien avec l'économie circulaire permettent de répondre aux challenges environnementaux actuels

- L'utilisation d'une serviette coton déroulante permet de réduire les émissions de CO₂ jusqu'à -29% par rapport à du papier jetable
- L'utilisation de tuniques textiles dans les établissements de santé permet de réduire de -31% les émissions de CO₂ par rapport à des solutions jetables (cette réduction pouvant aller jusqu'à -62%)
- Appliquer l'approche « Service en tant que produit » aux vêtements professionnels permet de réduire jusqu'à -37% les émissions de CO₂ par rapport aux autres méthodes

Exemples concrets d'initiatives récentes (1/2)



Être acteur de l'économie circulaire

- ✓ **Mieux valoriser nos produits en fin de vie** : 70 % de nos textiles sont réutilisés ou recyclés, 58 % des équipements sanitaires et de boissons collectés en France sont reconditionnés et remis sur le marché
- ✓ **Innover** pour boucler la boucle (faire du linge à partir de linge)
- ✓ **S'engager avec d'autres** sur l'économie circulaire (évaluation du cycle de vie, promotion des services circulaires, etc.)



Un engagement de long-terme pour le climat

- ✓ **Réduction de 25 % de l'intensité carbone des opérations sur la période 2010-2025**, avec 2 ans d'avance sur notre feuille de route
- ✓ **Des objectifs climat** alignés avec la méthodologie de l'initiative *Science Based Targets* **seront communiqués en septembre 2023**
- ✓ -17,5% d'émissions CO₂ entre 2019 et 2022 en valeur absolue (scope 1 et scope 2)
- ✓ Elis Royaume-Uni et Elis Suède se sont engagés à atteindre la neutralité carbone (respectivement d'ici 2045 et 2035)



Offrir de plus en plus de produits responsables

- ✓ Objectif d'avoir au moins un **produit responsable** (utilisant des matériaux responsables) dans chacune de nos familles de produits
- ✓ Nouvelle gamme d'équipements sanitaires en **plastique recyclé**



Exemples concrets d'initiatives récentes (2/2)



Transition vers des véhicules alternatifs et amélioration de l'efficacité des livraisons

- ✓ **Le nombre de véhicules alternatifs** (commerciaux et logistiques) **a presque triplé** entre 2020 et 2022 (de 258 à 715)
- ✓ +10 poids lourds électriques, positionnant Elis comme un pionnier dans le domaine
- ✓ **De nouveaux poids lourds (électriques ou à biocarburant)** attendus pour 2023
- ✓ Outil d'**optimisation des routes et des livraisons** en cours d'implémentation au sein du groupe



La RSE toujours plus intégrée dans les opérations

- ✓ **Comité dédié à la RSE** en place depuis juillet 2021)
- ✓ Directrice de la RSE rattaché directement au Directeur Général
- ✓ Mise en place d'une **ligne de crédit renouvelable de 900m€** indexée sur des indicateurs de développement durable
- ✓ **Critères RSE intégrés** dans le programme LTI de 500 managers du Groupe
- ✓ **Semaine du développement durable** organisée dans tous les pays Elis : une semaine d'événements, de partage de connaissances et de sensibilisation à la RSE pour les équipes



Elis est parfaitement en mesure d'atteindre ses objectifs ambitieux pour 2025



**Circularité et
Exemplarité pour
réduire notre impact sur
la planète**

	2022	2025
Emissions de CO ₂ ¹	-25%	-20%
Consommation de gaz ¹	-26%	-35%
Consommation d'eau ¹	-43%	-50%

	2022	2025
Véhicules logistiques alternatifs	232	↑↑
Recyclage du linge	70%	80%
Produits responsables pour chaque gamme de produits	51%	100%



**Responsabiliser nos
employés et leur offrir
un avenir meilleur**

Accidentologie	+0.7%	-50%
Diversité Hommes / Femmes	34%	40%

Développement du programme Chevron	310	↑↑
------------------------------------	-----	----



**Avoir un impact
positif sur la société**

Fondation Elis	4 ^{ème} classe	x3
Audit ESG des fournisseurs directs	94%	95%

¹Blanchisseries européennes
vs 2010
vs 2019

Amélioration de nombreuses notations RSE, récompensant les initiatives d'Elis

Elis classée
A- par le CDP pour sa 2^{ème}
année de participation
(B en 2021)

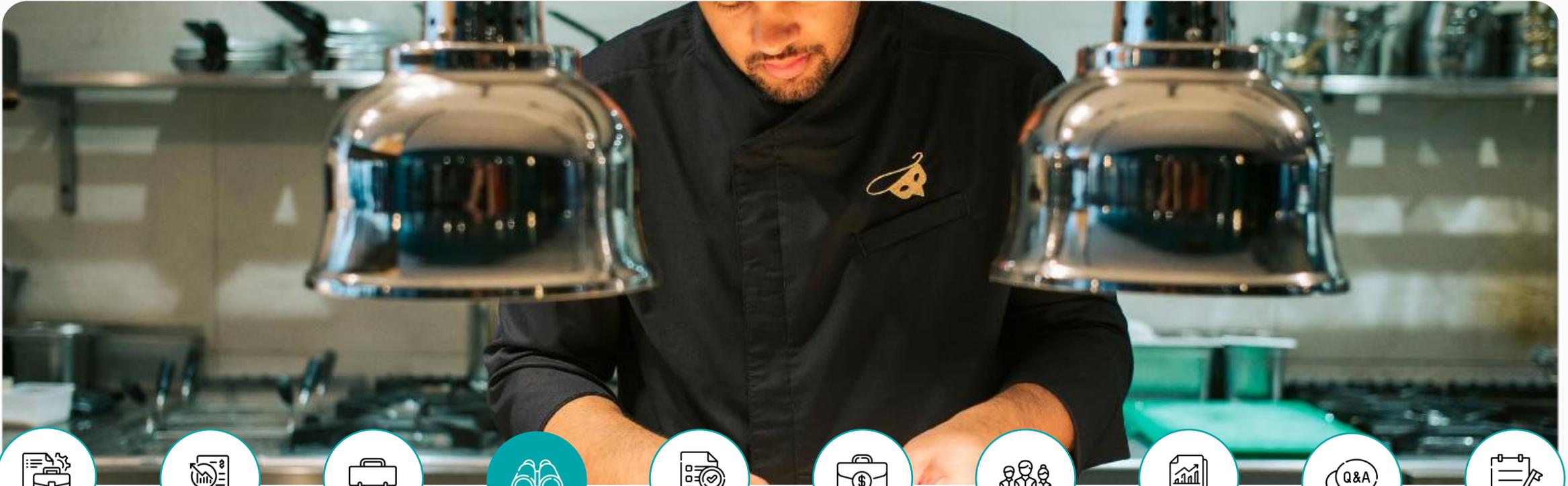


Certification Platinum par EcoVadis après 5 années consécutives au niveau Gold
Elis dans le top 1% des 90 000 entreprises évaluées

Amélioration de 10 points de la notation d'Elis par **Sustainalytics** à 14,8 « risque faible »



Notation de Gaia maintenue au niveau Gold (72/100)



Point sur
l'activité
2022



Éléments
financiers 2022



Nos
responsabilités



**Perspectives
2023**



Comité
d'Audit



Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance



Comité RSE



Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes



Questions /
réponses



Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires

Perspectives 2023



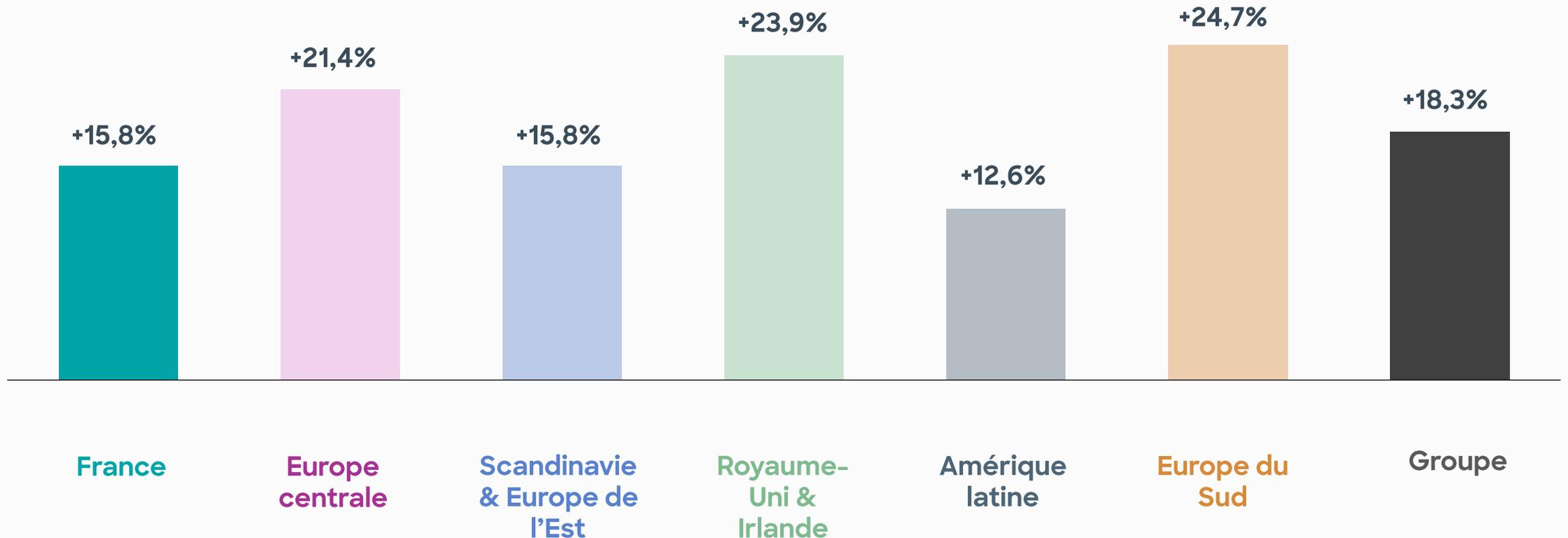
Xavier Martiré

Président du Directoire

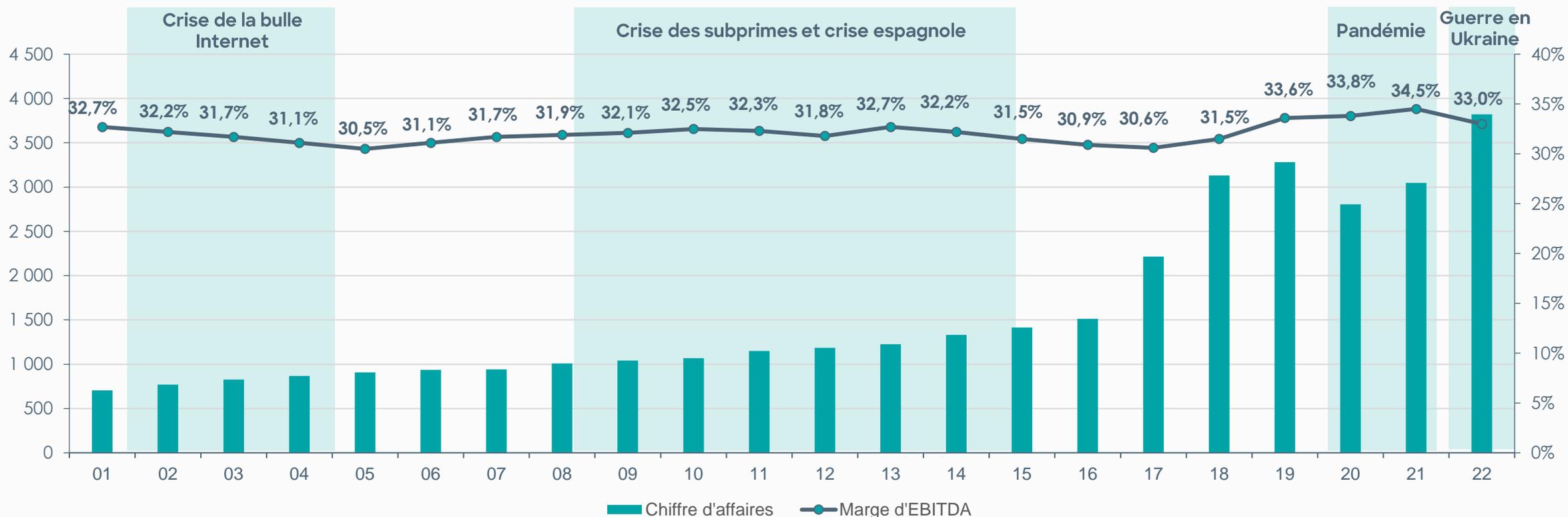


Bon début d'année 2023 : Croissance tirée par la bonne dynamique commerciale, des ajustements de prix et l'activité en hôtellerie

Croissance organique du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2023 par géographie



Un modèle d'affaires offrant résilience de l'activité et stabilité des marges



- Depuis la pandémie, **le profil de croissance organique d'Elis est renforcé** sur tous les marchés hors hôtellerie
- Au cours des **20 dernières années, la marge EBITDA** a évolué dans une fourchette réduite
- **Forte amélioration de la génération de cash du Groupe sur les dernières années**, y compris pendant la crise (216m€ en 2020, 227m€ en 2021 et 225m€ en 2022)

Aucun signe de ralentissement à ce jour

Les marchés d'Elis résistent très bien aux ralentissements économiques

Marchés	Caractéristiques des marchés	Principaux secteurs contribuant au chiffre d'affaires
 <p>Industrie 27% du chiffre d'affaires total 2022</p>	<p>Notre secteur Industrie est résilient car nos clients sont eux-mêmes résilients</p> <p>La facturation au forfait (qui est largement utilisée avec les clients du secteur des vêtements de travail) peut aider à absorber un léger ralentissement de l'activité de nos clients</p>	<p>Agroalimentaire : 25%</p> <p>Pharma : 15%</p> <p>Gestion de l'eau / déchets : 10%</p> <p>Automobile : 10%</p> <p>Construction, énergie, transport : 10%</p>
 <p>Santé 28% du chiffre d'affaires total 2022</p>	<p>La santé est par nature très résiliente</p>	<p>Hôpitaux et cliniques : 80%</p> <p>Maisons de retraite : 20%</p>
 <p>Commerces et Services 20% du chiffre d'affaires total 2022</p>	<p>Le secteur est résilient grâce à la facturation au forfait</p> <p>Un ralentissement significatif de l'économie pourrait avoir un léger impact sur notre activité avec les PME et les entreprises familiales (diminution potentielle du nombre de services utilisés pour faire des économies)</p>	<p>Grande distribution : 20%</p> <p>Société de nettoyage : 20%</p> <p>Petits commerces : 15%</p> <p>Restauration collective : 10%</p> <p>Centres de services automobiles : 10%</p>
 <p>Hôtellerie-restauration 25% du chiffre d'affaires total 2022</p>	<p>En dehors des situations de pandémie (Covid, H1N1), l'industrie de l'hôtellerie affiche une croissance régulière, tirée par le développement de stations balnéaires, complexes touristiques, parcs aquatiques, etc...</p> <p>L'activité d'Elis dans l'hôtellerie (liée au taux d'occupation) est moins cyclique que celle des hôtels (liée au RevPar)</p>	<p>Hôtels : 80%</p> <p>Restaurants : 20%</p>

Renforcement de la croissance organique d'Elis sur tous les marchés



Les prix de l'énergie sont désormais largement figés pour la période 2023-2025

Depuis le 2ème semestre 2022, le Groupe a progressivement négocié des tarifs fixes pour ses volumes 2023-2025



Gaz

- c. 95% des volumes 2023 à c. 75€/MWh
- c. 70% des volumes 2024 sont couverts
- c. 45% des volumes 2025 sont couverts



Electricité

- c. 90% des volumes 2023 à c. 225€/MWh
- c. 25% des volumes 2024 sont couverts
- c. 5% des volumes 2025 sont couverts

Ces contrats sont négociés pays par pays avec les fournisseurs d'énergie locaux

La facture énergétique 2023 est attendue juste au-dessus du niveau de 2022

Prévisions 2023 : Une nouvelle année forte en perspective

Croissance organique du chiffre d'affaires attendue entre +11% et +13%

- ✓ **Effet prix d'au moins +9%** (avec une part importante mise en place depuis le 1^{er} janvier 2023)

Marge EBITDA ajusté attendue en amélioration de +50bps

- ✓ La croissance du chiffre d'affaires, les gains de productivité et les couvertures mises en place sur l'énergie devraient permettre **d'améliorer les marges**

EBIT ajusté attendu au-dessus de 650m€ (au moins +20% sur l'année)

- ✓ Tiré par la croissance du chiffre d'affaires et la légère baisse des dépréciations et amortissements en pourcentage sur chiffre d'affaires

Le résultat net courant devrait être supérieur à 405m€ (au moins +15% sur l'année)

- ✓ Le résultat net par action (base diluée) devrait être supérieur à 1,65€ (c. +13 % sur l'année)

Free cash flow attendu au-dessus de 260m€ (au moins +16% sur l'année)

- ✓ Tiré par la croissance du chiffre d'affaires et la normalisation progressive du BFR

Ratio d'endettement attendu à 2,1x au 31 décembre 2023

- ✓ La **trajectoire de désendettement** d'Elis devrait rapidement rendre le Groupe **éligible à un rating investment grade**

En synthèse

01

Dans un environnement pourtant incertain, la performance financière et RSE d'Elis en 2022 a confirmé la force de son modèle économique

02

Le savoir-faire industriel du Groupe et la qualité de la relation client ont permis de s'adapter aux contraintes de l'année

03

L'effet de l'inflation sur la base des coûts est compensé en euros grâce à notre capacité à ajuster les prix

04

En 2023, le groupe anticipe une nouvelle année de forte croissance organique, une nette amélioration de tous ses indicateurs financiers et la poursuite de son désendettement



Point sur
l'activité
2022



Éléments
financiers 2022



Nos
responsabilités



Perspectives
2023



**Comité
d'Audit**



Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance



Comité RSE



Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes



Questions /
réponses



Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires

Comité d'audit



Antoine Burel

Président du comité d'audit



Organisation et activité du Comité d'audit en 2022

Membres du comité d'audit

- **Antoine Burel**
Président et membre indépendant
- **Thierry Morin**
Membre indépendant
- **Magali Chessé**

Evolution de la composition en 2022 :

- Néant

5 RÉUNIONS
TAUX DE PARTICIPATION : 87%

Activité 2022

Travaux relatifs au contrôle interne :

- Suivi de l'activité de l'audit interne et du plan d'audit 2022
- Suivi de l'avancée des plans d'actions
- Revue des principaux risques du Groupe (cartographie des risques)
- Revue spécifique du dispositif du Groupe en matière de lutte contre la corruption et de cybersécurité

Travaux relatifs à la revue des états financiers :

- Revue des comptes annuels 2021 et des comptes semestriels 2022 ; revue des engagements hors bilan significatifs
- Revue des travaux des Commissaires aux comptes
- Revue de la politique de financement du Groupe
- Approbation des services autres que la certification des comptes
- Revue des hypothèses du budget 2023



Point sur
l'activité
2022



Éléments
financiers 2022



Nos
responsabilités



Perspectives
2023



Comité
d'Audit



**Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance**



Comité RSE



Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes



Questions /
réponses



Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires

Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance



Fabrice Bathélemy

*Président du comité des Nominations,
des Rémunérations et de la Gouvernance*



Organisation et activité du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance en 2022

Membres du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance

- **Fabrice Bathélemy**
Président et membre indépendant
- **Thierry Morin**
Membre indépendant
- **Joy Verlé** (remplacée par **Michel Plantevin** en 2023)
- **Valérie Gandré**
Membre représentant les salariés

Evolution de la composition en 2022 :

- Départ de Joy Verlé

4 RÉUNIONS
TAUX DE PARTICIPATION : 100%

Activité 2022

Gouvernance

- Recommandations sur la composition des instances dirigeantes
- Sélection et proposition des nouveaux membres du Conseil de Surveillance et sur le renouvellement des membres
- Évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance
- Travaux sur le plan de succession des dirigeants
- Revue de la politique de ressources humaines du Groupe
- Proposition de création de la fonction de censeur

Rémunérations et plan d'actions de performance

- Étude et émission de recommandations sur la politique de rémunération 2022 des instances dirigeantes d'Elis et des membres du Conseil de surveillance
- Analyse de la performance des objectifs 2021 liés à la rémunération variable annuelle
- Examen des modalités d'attribution d'actions de performance et de la réalisation des conditions de performance liées à l'acquisition des actions
- Recommandations sur les plans d'actions de performance mis en œuvre en 2022

Renouvellement de Thierry Morin (6^{ème} résolution)

Principale activité : Gérant de TM France

Durée du mandat : 4 ans

Thierry Morin est le gérant de TM France, holding industrielle spécialisée en restructuration de sociétés en difficulté. Depuis 2009, Thierry Morin gère une activité d'amorçage dans les technologies nouvelles ainsi qu'une société de conseil dans le domaine industriel. En 1989, Thierry Morin intègre le groupe Valeo en tant que Directeur financier de la branche Transmission puis de la branche thermique. Promu au niveau Groupe, il a occupé successivement les fonctions de Directeur financier, Directeur financier et de la stratégie en charge notamment de la gestion des risques puis des achats, Directeur général adjoint et Président-directeur général de 2000 à 2009.

Thierry Morin est membre du conseil de surveillance depuis septembre 2014. Il a été nommé Président du conseil de surveillance le 12 février 2015 lors de l'intégration en bourse de la Société. Il est également membre du comité d'audit et du comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance. Ses compétences avérées dans le domaine de la finance et de la gestion des risques au sein de grands groupes internationaux sont incontestablement un avantage certain pour la Société. Il remplit également les critères d'indépendance souhaités pour la composition du conseil de surveillance.

Thierry Morin (nationalité française, 71 ans)



**Renouvellement proposé pour 4 années
(Article 17 des statuts de la Société)**

Renouvellement de Magali Chessé (7^{ème} résolution)

Principale activité : Responsable des stratégies d'investissements Actions chez Crédit Agricole Assurances

Durée du mandat : 4 ans

Magali Chessé est Responsable des Stratégies d'investissements Actions chez Crédit Agricole Assurances depuis 2010. Elle était Directeur d'investissement chez Crédit Agricole Private Equity avant de rejoindre Predica en charge du pilotage et du suivi des classes d'actifs Actions, Private Equity et Infrastructures. Magali Chessé est diplômée en économie et gestion (Universités de Strasbourg et Paris Dauphine) et de la Société Française des Analystes Financiers.

Magali Chessé a intégré le conseil de surveillance d'Elis en juin 2016 lors de la prise de participation du groupe Crédit Agricole Assurances. Elle représente l'actionnaire Predica (groupe Crédit Agricole) détenteur à ce jour de 5 % du capital social de la Société. Compte tenu de ces compétences en analyse financière et en gestion des risques financiers, elle a été désignée en qualité de membre du comité d'audit.

Magali Chessé (nationalité française, 48 ans)



Renouvellement proposé pour 4 années (Article 17 des statuts de la Société)

Renouvellement de Philippe Delleur (8^{ème} résolution)

Principale activité : Vice-Président Senior Affaires publiques du groupe Alstom

Durée du mandat : 4 ans

Philippe Delleur a rejoint le groupe Alstom en 2006 où il a été successivement Directeur pour l'Europe du Sud, l'Afrique et le Moyen-Orient, Président de la filiale d'Alstom au Brésil et Directeur pour l'Amérique latine et Président d'Alstom International de 2011 à 2015. Précédemment au ministère de l'Économie et des Finances durant 23 ans, il a occupé notamment les fonctions de Directeur de l'Agence centrale des achats, chef de service à la direction des relations économiques extérieures et conseiller technique au cabinet de Michel Sapin.

Philippe Delleur a rejoint les membres du conseil de surveillance d'Elis en juin 2015 et est membre du comité RSE depuis sa création en 2020. Son expérience reconnue à l'international et notamment en Amérique latine en fait un atout majeur au sein du conseil de surveillance, compte tenu de la présence du Groupe dans cette région renforcée par l'acquisition au Mexique. Il remplit également les critères d'indépendance souhaités pour la composition du conseil de surveillance.

Philippe Delleur (nationalité française, 65 ans)



**Renouvellement proposé pour 4 années
(Article 17 des statuts de la Société)**

Nomination de Bpifrance Investissement (9^{ème} résolution)

Principale activité : Investissement en capital sur le long terme au travers du fonds Lac 1

Durée du mandat : 3 ans (échelonnement des échéances)

Représentant permanent : Paul-Philippe Bernier

Bpifrance aide les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Elles les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Le fonds Lac1, géré par Bpifrance Investissement, investit sur le long terme au capital de multinationales françaises cotées en s'impliquant dans leur gouvernance. La proposition de nomination de la société Bpifrance Investissement en qualité de membre du conseil de surveillance est liée au souhait de Bpifrance Investissement, actionnaire ayant franchi le seuil de 5% du capital en janvier 2023, d'accompagner la Société dans son développement sur le long terme. À cette fin, et pour permettre à ce partenaire privilégié de bénéficier de l'information confidentielle et de partager la stratégie du Groupe, il était important de proposer sa candidature en tant que membre au sein du conseil de surveillance (tout comme les autres actionnaires principaux d'Elis que sont Prédica (Groupe Crédit Agricole) et CPP Investments). Cette nomination mettrait fin à la fonction de censeur actuellement exercée par cet actionnaire au sein du conseil de surveillance depuis janvier 2023.

Bpifrance Investissement (actionnaire à plus de 5% du capital depuis janvier 2023)

Représentant permanent : Paul-Philippe Bernier



**Nomination proposée pour 3 ans
(Article 17 des statuts de la Société)**

Ratification de la cooptation de Michel Plantevin (10^{ème} résolution)

Principale activité : Angel Investor

Durée du mandat : durée du mandat de son prédécesseur Joy Verlé (soit jusqu'en 2025)

Michel Plantevin a occupé des fonctions de Managing Director de Bain Capital Private Equity d'avril 2003 à décembre 2020 (à Londres jusqu'à 2017 et à Boston de 2018 à 2020), en se concentrant essentiellement sur des investissements dans les secteurs de l'Énergie et des produits et services industriels. Préalablement, Michel Plantevin a occupé des fonctions de Managing Director de Goldman Sachs International à Londres de 1995 à 2002. Avant cela, il a travaillé comme consultant pour Bain & Company à Londres et a ensuite pris la tête du bureau de Bain & Company à Paris Office en tant que Managing Director.

Dans le cadre des accords de gouvernance existant entre la Société et son principal actionnaire CPP Investments, le conseil de surveillance réuni le 25 mai 2023 a coopté Michel Plantevin en qualité de nouveau membre du conseil de surveillance, dont la candidature a été proposée par CPP Investments en remplacement de Joy Verlé, démissionnaire en août 2022, pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera appelée à se prononcer en 2025.

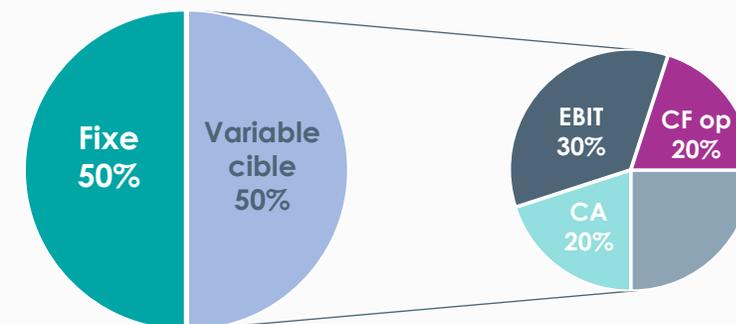
Michel Plantevin (nationalité française et résident américain, 66 ans)



Rappel de la politique de rémunération du Président du Directoire pour 2022

Approuvée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 19 mai 2022
(9^{ème} résolution) qui repose sur les éléments suivants :

- **Rémunération fixe** : 900 000€
- **Rémunération variable sur objectifs** : le montant cible de la rémunération variable s'élève à 100% de la rémunération fixe plafonnée à 170% de la rémunération fixe en cas de surperformance des indicateurs financiers :
 - **Indicateurs financiers** : 70% de la rémunération fixe pouvant aller jusqu'à 140% en cas de surperformance
 - **Indicateurs non financiers** : 30% maximum de la rémunération fixe fondés sur des critères stratégiques, managériaux et RSE appréciés de manière **qualitative** et **quantitative**
- Possibilité de verser une **rémunération exceptionnelle** dans certaines circonstances
- Rémunération long terme prenant la forme d'attribution **d'actions de performance**
- **Avantage en nature** : voiture
- **Dispositif de départ** : engagement de non concurrence et indemnité en cas de départ contraint (limité à 24 mois de rémunération fixe + variable) reconduit le 19 mai 2022 par les actionnaires (9^{ème} résolution)
- **Régime de retraite supplémentaire** à prestations définies mis à en place en 2021
- Absence de jetons de présence



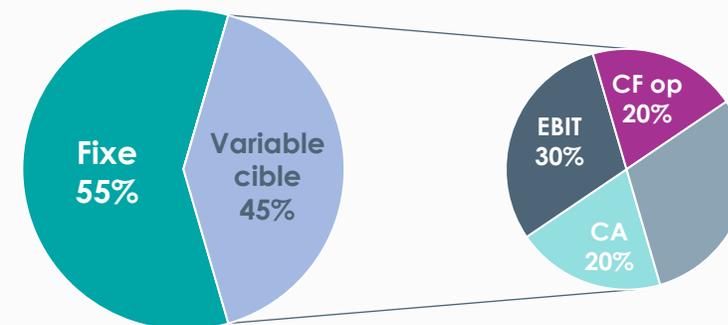
Indicateurs financiers : 70%
(pouvant aller à 140%)

Indicateurs non financiers
(stratégiques, managériaux et
RSE) : 30% maximum

Rappel de la politique de rémunération des autres membres du Directoire pour 2022

Approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2022
(10^{ème} résolution) qui repose sur les éléments suivants :

- **Rémunération fixe :**
 - **Louis Guyot** : 448 000€
 - **Mathieu Lecharny** : 336 000€
- **Rémunération variable sur objectifs** : le montant cible de la rémunération variable s'élève à 70% de la rémunération fixe, plafonnée à 119% de la rémunération fixe en cas de surperformance des indicateurs financiers :
 - **Indicateurs financiers** : 49 % de la rémunération fixe pouvant aller jusqu'à 98% en cas de surperformance
 - **Indicateurs non financiers** : 21 % maximum de la rémunération fixe fondés sur des critères stratégiques, managériaux et RSE appréciés de manière **qualitative** et **quantitative**
- Possibilité de verser une rémunération exceptionnelle dans certaines circonstances
- Rémunération long terme prenant la forme d'attribution **d'actions de performance**
- **Avantage en nature** : voiture
- **Dispositif de départ** : engagement de non concurrence et indemnité en cas de départ contraint (limité à 24 mois de rémunération fixe + variable) reconduit le 19 mai 2022 par les actionnaires (10^{ème} résolution)
- **Régime de retraite supplémentaire** à prestations définies mis à en place en 2021
- Absence de jetons de présence



Indicateurs financiers : 49%
(pouvant aller jusqu'à 98%)



Indicateurs non financiers
(stratégiques, managériaux
et RSE) : 21% maximum



Rémunération du Président du Directoire en 2022 (17^{ème} résolution)

- Les éléments de rémunération du Président du Directoire sont conformes à la politique de rémunération pour 2022 adoptée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2022 (9^{ème} résolution)
- Éléments de rémunération fixes, variables et exceptionnels attribués ou versés au titre de l'exercice 2022 soumis au vote favorable des actionnaires (Article L.22-10-34 du Code de commerce)
Le versement des éléments de la rémunération variable est soumis à l'approbation de ces éléments par les actionnaires.
- - **Rémunération fixe versée** : 900 000€
 - **Rémunération variable attribuée** : 1 479 181€ (164% de la rémunération fixe)
 - **Avantage en nature (véhicule)** : 4 914€
 - **Éléments de rémunération long terme** :
 - attribution de 144 334 actions de performance 2022 disponibles à l'issue d'une période de 3 années, dont l'acquisition est soumise à des conditions de performance
 - acquisition de 78 108 actions de performance 2019 (ie 67% des actions attribuées)
- Aucune rente n'a été versée ou attribuée au titre du régime de retraite supplémentaire. Néanmoins, une provision brute a été constituée au titre du droit attribué de 466 679€

Rémunération des autres membres du Directoire pour 2022 (18^{ème} et 19^{ème} résolution)



Les éléments de rémunération des membres du Directoire pour 2022 sont conformes à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2022 (10^{ème} résolution)



Eléments de rémunération fixes, variables et exceptionnels attribués ou versés au titre de l'exercice 2022 soumis à l'approbation des actionnaires (Article L.22-10-34 du Code de commerce)
Le versement des éléments de la rémunération variable est soumis à l'approbation de ces éléments par les actionnaires

Louis Guyot

- **Rémunération fixe** : 448 000€
- **Rémunération variable attribuée** : 515 413€
- **Eléments de rémunération long terme** : attribution de 55 880 actions de performance 2022 et acquisition de 30 376 actions de performance 2019 (ie 67% des actions attribuées)
- **Avantage en nature (véhicule)** : 1 819€
- **Participation** : 6 810€

Aucune rente n'a été versée ou attribuée au titre du régime de retraite supplémentaire. Néanmoins, une provision a été constituée au titre du droit attribué de 330 606€

Matthieu Lecharny

- **Rémunération fixe** : 336 000€
- **Rémunération variable** : 379 503€
- **Eléments de rémunération long terme** : attribution de 39 914 actions de performance 2022 et acquisition de 21 697 actions de performance 2019 (ie 67% des actions attribuées)
- **Avantage en nature (véhicule)** : 3 929€
- **Participation** : 6 810€

Aucune rente n'a été versée ou attribuée au titre du régime de retraite supplémentaire. Néanmoins, une provision a été constituée au titre du droit attribué de 290 240€

Rappel de la politique de rémunération du Président du Conseil de Surveillance pour 2022

Approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2022 (12^{ème} résolution)
qui repose sur les éléments suivants :

Rémunération au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance :

- **Part fixe** : 186 000€
- **Part variable assise sur le taux d'assiduité aux réunions du Conseil de Surveillance :**
 - 3 600€ pour toute participation effective à une réunion du Conseil
 - 1 800€ pour toute participation effective à une réunion du Conseil tenue par conférence téléphonique

Rémunération au titre des fonctions exercées au sein des comités du Conseil de Surveillance :

- **Part variable assise sur le taux d'assiduité aux réunions des Comités :**
 - 2 000€ pour toute participation effective à une réunion du comité
 - 1 000€ pour toute participation effective à une réunion du comité tenue par conférence téléphonique

Rémunération du Président du Conseil de Surveillance pour 2022 (16^{ème} résolution)

- Les éléments de rémunération du Président du Conseil de Surveillance pour 2022 sont conformes à la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2022 (12^{ème} résolution)
- Eléments soumis à l'approbation des actionnaires (Article L.22-10-34 du Code de commerce)
- **Rémunération allouée à raison su mandat de Président du Conseil de surveillance :**
 - **Part fixe :** 186 000€ *
 - **Part variable :** 27 000€ * (taux d'assiduité : 100%)
 - **Rémunération au titre des fonctions de membre des comités :** 18 000€ * (taux d'assiduité : 100%)
- Aucune autre rémunération ou avantage

Politique de rémunération 2023 du Président et des membres du Directoire (13^{ème} et 14^{ème} résolutions)

Structure de la rémunération composée d'une rémunération monétaire annuelle comportant une part fixe et une part variable et d'une rémunération en titres (actions de performance).

Part fixe et pondération des indicateurs financiers et non financiers pour le calcul de la part variable **inchangées en 2023**
Revue annuelle par le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance des indicateurs financiers et non financiers pour le calcul de la part variable 2023

- Rémunération fixe du Président du Directoire : 900 000€
- Rémunération fixe de Louis Guyot, membre du Directoire : 448 000€
- Rémunération fixe de Matthieu Lecharny, membre du Directoire : 336 000€
- Rémunération variable du Président du Directoire : cible 100% (maximum 170 %) de la rémunération fixe
- Rémunération variable des membres du Directoire : cible 70% (maximum 119 %) de la rémunération fixe

Attribution d'actions de performance dans la limite de 1,25 fois la rémunération annuelle (fixe + variable maximal)

Acquisition soumise à des conditions de performance mesurées sur une période de 3 ans : CA, EBIT, cours de bourse et critère RSE

Maintien du dispositif de départ dans les conditions identiques à 2022 (indemnités de cessation de fonctions soumises à des conditions de performance et engagement de non concurrence) – Plafond global : 24 mois de rémunération fixe et variable (incluant les indemnités de rupture du contrat de travail)

Avantage en nature : véhicule

Régime de retraite supplémentaire conforme aux nouvelles dispositions de l'article L137-11-2 du Code de Sécurité sociale (Loi Pacte)

Politique de rémunération 2023 des membres du Conseil de Surveillance et de son Président (11^{ème} et 12^{ème} résolutions)

- Mise en conformité avec le Code AFEP-MEDEF de la rémunération attribuée au Président
- Politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance **inchangée en 2023**
- Montant total de la rémunération perçue au titre de 2022 : 590 200€

Président du Conseil de Surveillance

- **Part fixe annuelle** : 186 000€*
- **Part variable/exceptionnelle/LTI** : néant

Conseil de Surveillance

- **Part fixe annuelle (Président)** : 0€
- **Part fixe annuelle (Vice-président et membre)** : 18 000€ *
- **Part variable** : 3 600€ * pour toute participation à une réunion, ramenée à 1 800€ pour les réunions tenues par conférence téléphonique

Comités spécialisés

(Comité d'audit, Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, Comité RSE)

- **Part fixe (Président)** : 10 000€ *
- **Part fixe annuelle (membre)** : néant
- **Part variable** : 2 000€ * pour toute participation à une réunion, ramenée à 1 000€ * pour les réunions tenues par conférence téléphonique



Point sur
l'activité
2022



Éléments
financiers 2022



Nos
responsabilités



Perspectives
2023



Comité
d'Audit



Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance



Comité RSE



Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes



Questions /
réponses



Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires

Comité RSE



Florence Noblot

Présidente du comité RSE



Organisation et activité du Comité RSE en 2022

Membres du Comité RSE

- **Florence Noblot**
Présidente et membre indépendant
- **Philippe Delleur**
Membre indépendant
- **Amy Flikerski**
- **Antoine Burel**
Membre indépendant

Evolution de la composition en 2022 :

- Nomination d'Antoine Burel en décembre 2022

3 RÉUNIONS
TAUX DE PARTICIPATION : 100%

Activité 2022

Mission

- Assister le conseil de surveillance dans le suivi des questions relatives à la stratégie en matière de RSE
- Mener des réflexions sur les engagements et les orientations du Groupe en matière de RSE en identifiant notamment les attentes des parties prenantes.
- Veiller à ce que le Groupe anticipe au mieux les principaux enjeux, risques et opportunités en matière de RSE
- Émettre des recommandations sur la stratégie RSE et les réalisations du Groupe en la matière.

Principales réalisations

- Revue de la DPEF 2021 et de la cartographie des risques en matière de RSE
- Vision et stratégie RSE du Groupe
- Proposition de résolution « Climat » à l'Assemblée générale 2022 et plan d'actions du Groupe sur les sujets climat
- Revue des objectifs et de la performance du Groupe en matière de RSE.
- Examen des évaluations par les agences de notation



Point sur
l'activité
2022



Éléments
financiers 2022



Nos
responsabilités



Perspectives
2023



Comité
d'Audit



Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance



Comité RSE



**Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes**



Questions /
réponses



Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires

Résumé des rapports des Commissaires aux comptes



Francisco Sanchez

Associé Mazars

Rapports sur les comptes consolidés et annuels (émis le 7 mars 2023)

Comptes consolidés 2022

Références

Pages 335 à 337
du Document d'enregistrement universel 2022

Objet de
notre mission

Certification que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, **réguliers et sincères** et donnent une **image fidèle** du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation

Points clés
de l'audit

Evaluation de la valeur recouvrable des goodwills
Litiges et passifs éventuels

Vérifications
spécifiques

Aucune observation sur les informations données
dans le rapport de gestion du Directoire

Opinion

Certification des comptes consolidés
sans réserve ni observation

Comptes annuels 2022

Pages 357 à 359
du Document d'enregistrement universel 2022

Certification que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères** et donnent une **image fidèle** du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice

Evaluation des titres de participation, des créances
rattachées aux participations et du mali de fusion sur
actifs financiers

Aucune observation sur le rapport de gestion et sur les
informations relatives au gouvernement d'entreprise

Certification des comptes sociaux
sans réserve ni observation

Rapport spécial sur les conventions réglementées (émis le 7 mars 2023)

Reconduction annuelle pour 2023 de la convention conclue en 2021 :

- **Contrat d'assurance retraite** au profit des membres du directoire conclu avec la société PREDICA, actionnaire à plus de 10% de droits de vote, dont Madame Magali Chessé est la représentante au sein du Conseil de surveillance

Poursuite du contrat d'assurance retraite en 2022 déjà approuvé au cours d'exercices antérieurs par l'Assemblée générale.

Pages 88 et 89 du document
d'enregistrement universel 2022



Rapports spéciaux (émis le 17 avril 2023)

Rapports spéciaux relatifs aux opérations portant sur le capital social à réaliser par le Directoire sur délégation de l'Assemblée générale

● Délégation de compétence au Directoire pour décider d'une émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières réservée aux salariés et/ou de mandataires sociaux de filiales étrangères de la Société dans le cadre d'une opération d'actionnariat des salariés **(21^{ème} résolution)**

● Autorisation à donner au Directoire pour procéder à des attributions d'actions gratuites, existantes ou à émettre, de la Société au profit de salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés du Groupe **(22^{ème} résolution)**

● Délégation de pouvoir au Directoire pour réduire le capital social par annulation d'actions **(23^{ème} résolution)**

Aucune observation des commissaires aux comptes sur les informations fournies dans le rapport du Directoire



Point sur
l'activité
2022



Éléments
financiers 2022



Nos
responsabilités



Perspectives
2023



Comité
d'Audit



Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance



Comité RSE



Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes



**Questions /
réponses**



Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires



Point sur
l'activité
2022



Éléments
financiers 2022



Nos
responsabilités



Perspectives
2023



Comité
d'Audit



Comité des
Nominations,
des Rémunérations
et de la
Gouvernance



Comité RSE



Résumé des
rapports des
Commissaires
aux comptes



Questions /
réponses



**Résolutions
soumises à
l'Assemblée
Générale des
Actionnaires**

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale des Actionnaires



Barthélémy Morin
Directeur juridique



Fonctionnement des boîtiers de vote



Carte à puce :

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

Pour voter :

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

- 1** = Pour
- 2** = Contre
- 3** = Abstention

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire



1^{ère} résolution



Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Bénéfice 2022 : 110 356 235,70 euros

2^{ème} résolution



Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Bénéfice part du Groupe : 204,6 millions d'euros

3^{ème} résolution



Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et distribution d'un dividende

Affectation du bénéfice de l'exercice de 110 356 235,70€, augmenté du report à nouveau antérieur de 28 470,46€, soit une somme distribuable de 110 384 706,16€, de la manière suivante :

- **Réserve légale** (jusqu'au seuil légal) : 1 625,00€
- **Distribution d'un dividende** de 0,41€ par action, soit une somme globale de 94 596 600,97€ (pour 230 723 417 actions au 25 mai 2023)

Date de détachement : 30 mai 2023

Date de mise en paiement : 22 juin 2023

- **Compte de report** à nouveau (le solde) : 15 758 009,73€

4^{ème} résolution



Option pour le paiement du dividende en actions

- **Période d'option pour le paiement du dividende en actions** : 1^{er} au 16 juin 2023
- **Prix d'émission des actions nouvelles** : 95% de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant l'assemblée générale
- **Livraison des actions** : 22 juin 2023

5^{ème} résolution



Approbation d'une convention réglementée visée aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce conclue par la Société avec la société Predica

Reconduction annuelle au 1^{er} janvier 2023 du contrat d'assurance de régime de retraite supplémentaire au profit des membres du Directoire conclu le 29 décembre 2021 avec la société Prédica, actionnaire à plus de 10% de droits de vote, dont Magali Chessé est la représentante au sein du Conseil de surveillance

Autorisée par le Conseil de surveillance du 15 décembre 2022

Durée : **un an renouvelable** par tacite reconduction

Acquisition des droits soumise à des conditions de performance annuelles proches de celles servant de base au calcul de la rémunération variable

6^{ème} résolution



Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Thierry Morin

Durée du mandat : 4 ans (article 17 des statuts de la Société)

7^{ème} résolution



Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Magali Chessé

Durée du mandat : 4 ans (article 17 des statuts de la Société)

8^{ème} résolution



Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Philippe Delleur

Durée du mandat : 4 ans (article 17 des statuts de la Société)

9^{ème} résolution



Nomination de Bpifrance Investissement en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance

Durée du mandat : 3 ans (échelonnement de l'échéance des mandats en application de l'article 17 des statuts de la Société)

10^{ème} résolution



Ratification de la cooptation de Michel Plantevin en qualité de membre du Conseil de Surveillance

**Durée du mandat : durée restant à courir du mandat de Joy Verlé,
démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée générale statuant en 2025
sur les comptes 2024**

11^{ème} résolution



Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du conseil de surveillance pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rémunération en qualité de Président du conseil de surveillance (article L 225-81 du Code de Commerce) :

Part fixe : 186 000€
Part variable: Néant

Rémunération au titre de son mandat de membre du Conseil de Surveillance (article L 225-83 du Code de Commerce) :

Part fixe : Néant
Par variable assise sur le taux d'assiduité aux réunions du Conseil de Surveillance :
3 600€ pour toute participation effective à une réunion du Conseil
1 800€ pour toute participation effective à une réunion du Conseil tenue par conférence téléphonique

Rémunération additionnelle variable au titre des fonctions de membre des comités du Conseil de Surveillance :

2 000€ pour toute participation effective à une réunion du comité
1 000€ pour toute participation effective à une réunion du comité tenue par conférence téléphonique

12^{ème} résolution



Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023

Rémunération en qualité de membre et vice-président du Conseil de surveillance :

Part fixe : 18 000€ (hors Président du Conseil de Surveillance)

Part variable assise sur le taux d'assiduité aux réunions du Conseil de Surveillance :

3 600€ pour toute participation effective à une réunion du Conseil de Surveillance

1 800€ pour toute participation effective à une réunion du Conseil tenue par conférence téléphonique

Rémunération additionnelle au titre des fonctions exercées au sein des comités du Conseil de Surveillance :

Part fixe du Président : 10 000€

Président et membre : 2 000€ pour toute participation effective à une réunion du comité ramené à 1 000€ pour toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique

13^{ème} résolution



Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Directoire pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023

Rémunération fixe annuelle : 900 000€ révisable à échéance triennale sauf évènement particulier (inchangée depuis le 1^{er} janvier 2022)

Rémunération variable cible : 100% de la rémunération fixe, fondée sur des indicateurs financiers et non financiers qui peut être portée à 170% en cas de surperformance (proportion inchangée en 2023)

Maintien d'une **rémunération en actions de performance** soumises à des conditions de performance appréciées sur 3 exercices consécutifs

Maintien de la **possibilité de verser une rémunération exceptionnelle** dans certaines circonstances plafonnée à la rémunération monétaire (fixe + variable maximum)

Maintien du **dispositif de départ** : indemnité de départ contrainte soumise à des conditions de performance et engagement de non concurrence (montant total plafonné à 24 mois de rémunération fixe + variable)

Avantage en nature : véhicule

Régime de retraite supplémentaire depuis 2021

14^{ème} résolution



Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Directoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Rémunération fixe annuelle (inchangée depuis 2022)

Louis Guyot : 448 000€ révisable à échéance triennale sauf évènement particulier

Matthieu Lecharny : 336 000€ révisable à échéance triennale sauf évènement particulier

Rémunération variable cible = 70% de la rémunération fixe, fondée sur des indicateurs financiers et non financiers, qui peut être portée à 119% en cas de surperformance

Maintien d'une **rémunération en actions de performance** soumises à des conditions de performance appréciées sur 3 exercices consécutifs

Maintien de la **possibilité de verser une prime exceptionnelle** dans certaines circonstances plafonnée à la rémunération monétaire (fixe + variable maximum)

Maintien du **dispositif de départ** : indemnité de départ contrainte soumise à des conditions de performance et engagement de non concurrence (plafond global : 24 mois de rémunération fixe + variable, incluant les indemnités au titre de la rupture du contrat de travail)

Avantage en nature : voiture

Régime de retraite supplémentaire depuis 2021

15^{ème} résolution



Approbation des informations mentionnées au I de l'article L 22-10-9 du Code de commerce, relatives aux rémunérations versées au cours de l'exercice 2022 ou attribuées au titre de l'exercice 2022 à l'ensemble des mandataires sociaux à raison de leur mandat au sein du conseil de surveillance et du directoire

Rémunération fixe et variable du Président et des membres du Conseil de surveillance versée et attribuée au titre de 2022 pour leurs fonctions de membres du Conseil de surveillance et de participation aux réunions du Conseil et des comités = 336 000€ (part fixe) et 254 200€ (part variable)

Rémunérations de toute nature du Président et des membres du Directoire versée et attribuée au titre de 2022 pour leurs mandats de membres du Directoire :

Xavier Martiré :	rémunération brute versée = 2 220 950€ rémunération brute attribuée = 2 384 095€
Louis Guyot :	rémunération brute versée = 906 612€ rémunération brute attribuée = 972 042€
Matthieu Lecharny :	rémunération brute versée = 686 818€ rémunération brute attribuée = 726 242€

16^{ème} résolution



Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Thierry Morin, Président du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Thierry Morin a perçu au titre de 2022 un montant brut de 231 000€ correspondant à la rémunération au titre de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance et de membre des Comités d'audit et du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance

17^{ème} résolution



Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Xavier Martiré, Président du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rémunération fixe : 900 000€ (révision au 1^{er} janvier 2022)

Rémunération variable : 1 479 181€ (164,0% de la rémunération fixe)

Rémunération en capital : attribution de 144 334 actions de performance (0,06% du capital), évaluées à 2 050 986€ à la date de l'attribution, sous réserve de la complétude des conditions de performance à la date d'acquisition en 2025

Avantage en nature : véhicule et régime de retraite supplémentaire

18^{ème} résolution



Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Louis Guyot, membre du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rémunération fixe : 448 000€ (révision au 1^{er} janvier 2022)

Rémunération variable attribuée : 515 413€ (115% de la rémunération fixe)

Rémunération en capital : attribution de 55 880 actions de performance (0,02% du capital), évaluées à 794 055€ à la date de l'attribution, sous réserve de la complétude des conditions de performance à la date d'acquisition en 2025

Avantage en nature : véhicule et régime de retraite supplémentaire

19^{ème} résolution



Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Matthieu Lecharny, membre du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Rémunération fixe : 336 000€ (révision au 1^{er} janvier 2022)

Rémunération variable attribuée : 379 503€ (113% de la rémunération fixe)

Rémunération en capital : attribution de 39 914 actions de performance (0,01% du capital), évaluées à 567 178€ à la date de l'attribution, sous réserve de la complétude des conditions de performance à la date d'acquisition en 2025

Avantage en nature : véhicule et régime de retraite supplémentaire

20^{ème} résolution



Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Renouvellement de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 19 mai 2022

Prix maximum : **30€** par action

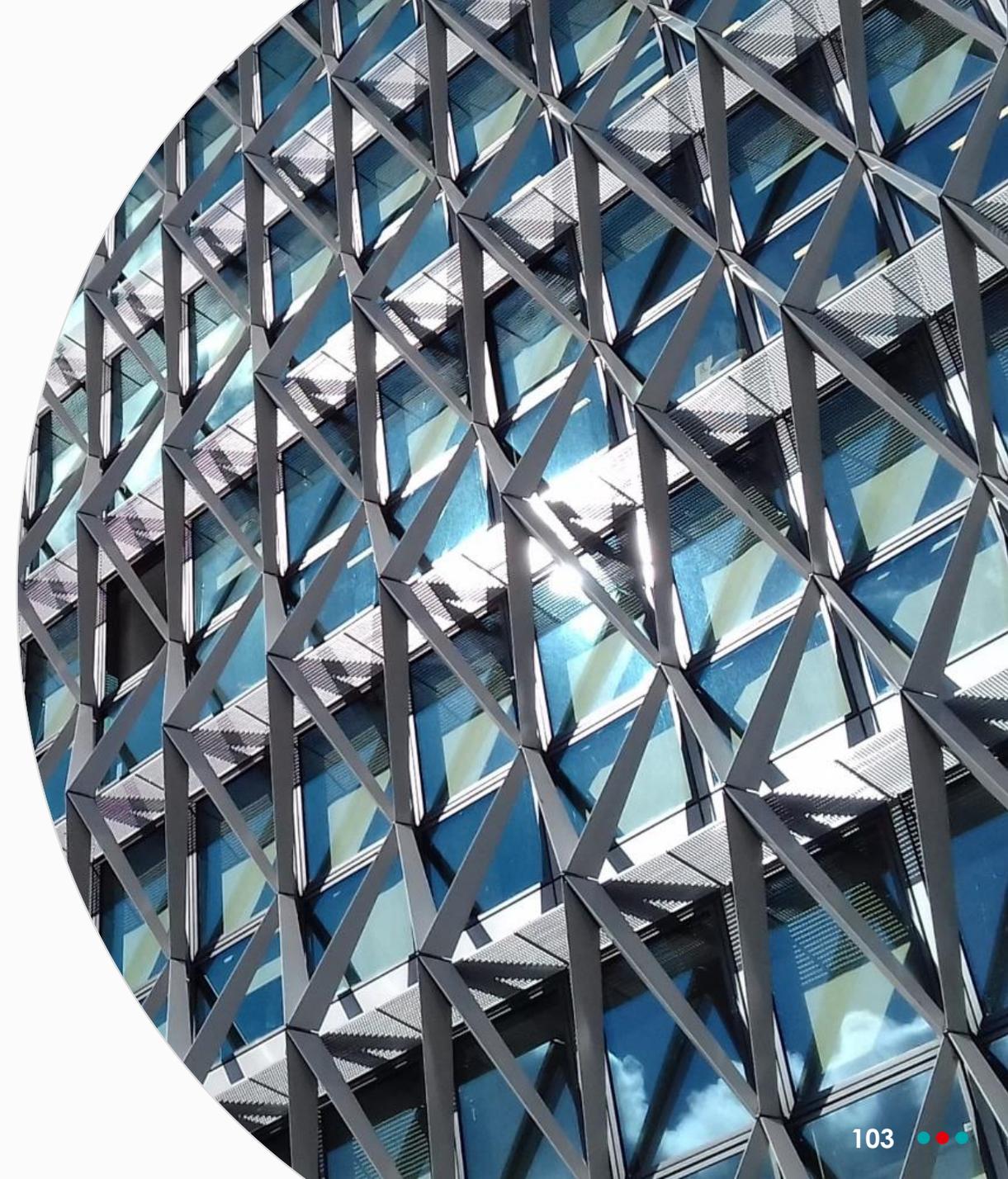
Montant maximal : **650 millions** d'euros

Limite : **10%** du capital social

Durée de validité : **18 mois**

Non utilisable en période d'Offre Publique

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire



21^{ème} résolution



Délégation de compétence à donner au Directoire d'augmenter le capital social de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires constituées de salariés et/ou de mandataires sociaux de certaines filiales étrangères de la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce, dans le cadre d'une opération d'actionnariat salariés

- Substitution de la délégation de compétence existante approuvée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2022
- Montant maximal en nominal : **5 millions d'euros** (plafond indépendant et commun avec celui de la 25^{ème} résolution)
- Durée de validité : **18 mois**

22^{ème} résolution



Autorisation à donner au directoire à l'effet de procéder à des attributions d'actions gratuites de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés du Groupe tels que définis par la loi

- Substitution de l'autorisation approuvée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2020
- Nombre maximal d'actions gratuites à attribuer : **2,5% du capital social** au moment de l'attribution pour les salariés du Groupe (dont **0,6% pour les dirigeants mandataires sociaux**)
- Acquisition définitive des actions soumise à la réalisation de **conditions de performance** appréciées sur 2 exercices pour les salariés et sur 3 exercices pour les mandataires sociaux
- Durée de validité : **38 mois**

23^{ème} résolution



Autorisation à donner au Directoire en vue de réduire le capital social

- Montant maximum : **10% du capital social** par période de 24 mois
- Durée de validité : **18 mois**
- Substitution de la délégation de compétence existante approuvée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2022

24^{ème} résolution



Pouvoirs en vue des formalités

Clôture de l'Assemblée Générale



Thierry Morin

Président du Conseil de surveillance

